

**Rapports des activités
de relations interparlementaires et
internationales
des sections et délégations
de l'Assemblée nationale**

**Année financière
2015-2016**

Déposés le 10 juin 2016

APF

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2015-2016.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



ANDRÉ DROLET
Député de Jean-Lesage
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF

CAROLE POIRIER
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'APF



BENOIT CHARETTE
Député de Deux-Montagnes
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Antananarivo (Madagascar)
 - 15 au 17 avril 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle.
 - La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- THÈMES**
- La participation politique des jeunes de l'espace francophone
 - Les moyens parlementaires d'interpellation gouvernementale dans l'espace francophone
 - Parlement, presse, médias et démocratisation
 - Les Institutions nationales des Droits de l'homme (INDH) dans l'espace francophone
 - Les enfants sans identité
 - Les programmes de coopération de l'APF
 - Les missions d'observation électorale
 - Le programme NORIA
 - Les séminaires parlementaires et les stages de formation
 - L'initiative multilatérale de coopération interparlementaire francophone (IMCIF)
 - Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone
 - Le parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes
 - Projets de convention entre l'APF et IDEA international

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à la participation des jeunes à la politique, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet effet.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions débattues lors de la réunion, que ce soit sur les thèmes d'étude ou sur les programmes de coopération de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section de Madagascar de l'APF, près de 30 participants, représentant une quinzaine de parlements francophones, ont pris part à cette réunion.
- Le rapport du député québécois sur le thème de la participation politique des jeunes dans l'espace francophone a suscité l'intérêt des membres de la Commission. Il a été convenu que les sections seraient consultées afin d'enrichir le rapport d'exemples de mesures en cette matière. Il a aussi été évoqué d'inviter des jeunes qui seront présents lors de la Session de Berne pour le Parlement francophone des jeunes à venir s'exprimer sur le sujet lors de la réunion de la commission du 8 juillet.
- Le député a pu s'enquérir des principaux enjeux découlant des autres thèmes présentés par les autres rapporteurs. Il a pu faire valoir les contributions fournies par la Section du Québec pour enrichir ces rapports.
- La Section française a présenté les résultats d'un colloque tenu en avril à l'Assemblée nationale française sur le thème des enfants sans identité, c'est-à-dire qui ne sont pas enregistrés auprès de l'État à la naissance. Les membres de la commission ont échangé sur les causes de ce phénomène et sur les conséquences désastreuses qu'il engendre pour ces personnes une fois adultes, puisque leur non-existence aux yeux de l'État les prive de jouir de leurs droits élémentaires. Une résolution sur le sujet sera présentée lors de la Session de Berne.
- Le député québécois a pu faire la promotion du programme de formation destiné à des fonctionnaires de parlements francophones qui aura lieu à Québec du 10 au 19 juin 2015.
- La Commission va procéder à l'évaluation du programme IMCIF dédié à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Le député québécois a rappelé que l'Assemblée nationale du Québec a collaboré de façon importante à l'IMCIF. Il a ensuite souligné que l'évaluation doit porter non seulement sur les résultats atteints par le Parlement ivoirien, mais aussi sur les modalités de collaboration entre les parlements partenaires et l'APF, qui assurait la coordination du programme.
- La Commission a étudié le projet de convention entre l'APF et IDEA International et a donné son accord sur son contenu. Cette convention prévoit le développement de collaborations entre l'APF et cette organisation dédiée au développement démocratique dans le monde.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Par sa participation aux débats portant sur les programmes de coopération de l'APF, le député de la Section du Québec a pu promouvoir l'expertise québécoise et assurer la défense des intérêts de l'ANQ sur cette question.
- De façon générale, la participation de la Section du Québec a contribué au positionnement de l'Assemblée nationale en tant qu'acteur incontournable de la Francophonie parlementaire et de la consolidation démocratique des parlements.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 2 314,38 \$ |
| - Transport | 17 871,90 \$ |

Total **20 186,28 \$**



RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Libreville (Gabon)- 19 au 21 avril 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et rapporteure à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF- M^{me} Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La CECAC est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.- La CECAC examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, au rayonnement de la langue française, à l'éducation, à la formation, aux technologies de l'information et des communications et à l'audiovisuel.- La dernière réunion de la CECAC a eu lieu lors de la 40^e Session plénière de l'APF, à Ottawa (Canada), en juillet 2014.- La Section du Québec occupe un poste de rapporteur au sein de cette commission.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La marchandisation de l'éducation- Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles- Lutte au terrorisme international : Le cyberterrorisme et la destruction des sites patrimoniaux- L'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens- La langue française dans le monde en 2014

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Informer les membres de la Commission du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
- Sensibiliser les parlementaires au rôle important joué par l'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 par les parlements dans le but de rapprocher les élus des citoyens.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation de la Section du Gabon de l'APF, et sous la présidence de la Section suisse, près d'une cinquantaine de parlementaires provenant d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ont participé à cette réunion de la CECAC.
- En tant que responsable pour l'APF du suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de l'ANQ a fait un bilan de la ratification de la Convention par les États membres de l'APF. Elle a également fait part des activités que le Québec tiendra cette année en vue de souligner le 10^e anniversaire de la Convention. À ce sujet, la députée a recommandé qu'une résolution soit proposée lors de la session annuelle de l'APF, qui se tiendra à Berne, en juillet 2015. La députée de l'ANQ a également présenté l'avancement des consultations, menées par la communauté internationale, sur la question de l'intégration de la culture dans le nouveau programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
- À la suite de cette présentation, les parlementaires ont adopté deux déclarations qui ont été proposées à l'initiative du Québec. Par ces déclarations, les parlementaires dénoncent la destruction des sites patrimoniaux en Syrie et en Irak et condamnent fermement la cyberattaque perpétrée contre TV5-Monde, le 8 avril dernier. Ils enjoignent la communauté internationale à se mobiliser face au fléau que représente le terrorisme.
- La députée de l'ANQ a présenté un projet de rapport d'étape sur le thème de *l'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 dans le but de rapprocher les élus des citoyens*. Il a été convenu de présenter, de concert avec la Commission des affaires parlementaires, un rapport final conjoint lors de la réunion de la Commission qui aura lieu en juillet prochain, à Berne. Cette initiative permettra d'avoir une vue d'ensemble des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et les réseaux sociaux pour soutenir la diffusion de l'information parlementaire et favoriser la démocratie ouverte et participative.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la CECAC.
- La rapporteure de l'ANQ a pris connaissance du plus récent rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie sur l'état de la langue française dans le monde.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 2 116,09 \$ |
| - Transport | 15 411,49 \$ |

Total	17 527,58 \$
--------------	---------------------



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Addis-Abeba (Éthiopie)
 - 28 et 29 avril 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la Section du Québec de l'APF
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission de la coopération et du développement (CCD) est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et dans le cadre d'une réunion intersessionnelle.
 - La CCD examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
 - La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur au sein de cette commission.
- THÈMES**
- Les négociations climatiques internationales : enjeux et perspectives pour la Francophonie
 - Les outils d'intervention en matière de politique agricole dans l'espace francophone
 - Le financement du développement en Afrique
 - Les négociations internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
 - Le cadre de développement international de l'après-2015: occasions de coopération pour une croissance économique inclusive et durable au sein de l'espace francophone
 - L'emploi des jeunes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport de suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC et informer les membres des actions de l'APF dans ce domaine.
- Sensibiliser les membres aux enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'espace francophone. Susciter un partage d'informations sur les actions posées pour soutenir le secteur agricole par les différents États et parlements des sections membres.
- Faire valoir la position de la section québécoise et les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec sur les différents thèmes à l'étude.
- À titre de vice-président de la commission, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations des travaux.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion a regroupé près de 30 participants, issus d'une quinzaine de parlements. Les travaux se sont déroulés au siège de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).
- Le député de l'ANQ a présenté un rapport sur les outils d'intervention de politique agricole et sur le rôle des parlements dans ce domaine. Il a présenté les grands enjeux et défis actuels de l'agriculture dans l'espace francophone et a fait état d'actions posées récemment au Québec pour soutenir le secteur agricole. Un appel de contribution sera transmis à l'ensemble des sections dans le but de bonifier le rapport.
- Le rapport sur les négociations internationales menées dans le cadre de l'OMC et présenté par le député de l'ANQ a permis à la commission de renouveler son engagement à faire entendre la voix des États francophones dans cette instance. Les membres ont par ailleurs réitéré leur souhait d'intégrer le comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC.
- Les membres de la commission ont entendu une communication sur le financement du développement présentée par un économiste de la CEA, laquelle a donné lieu à de riches échanges en prévision de la prochaine « Conférence sur le financement du développement et les Objectifs du Développement Durable (ODD) » qui se tiendra au mois de juillet 2015, à Addis-Abeba.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres de la Commission ont fait le point et échangé sur l'état des négociations à quelques mois de la prochaine Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra dans le cadre de la COP-21, en décembre 2015, à Paris. Ils ont réitéré leur appel à la communauté internationale afin qu'elle parvienne à un accord ambitieux, équitable et universel sur le climat.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 213,62 \$
- Transport	17 641,53 \$
Total	19 855,15 \$



40^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Gatineau (Québec)- 6 juin 2015
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1999, la Région Amérique de l'APF se fait un devoir de participer à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Elle invite les parlements membres de la Région à y participer au nom de la Francophonie parlementaire des Amériques.- La Section du Québec de l'APF prend part régulièrement à cette Assemblée générale, dans le cadre de son engagement au sein de la Région Amérique.- La FCFA se veut le porte-parole principal des 2,6 millions de Canadiens francophones vivant à l'extérieur du Québec. La FCFA est vouée à la promotion de la dualité linguistique, au développement de la capacité de vivre en français d'un bout à l'autre du Canada et à la pleine participation des citoyens et des citoyennes francophones à l'essor du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les leaders de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations.- Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques.- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.- Faire connaître l'ANQ auprès des leaders de la Francophonie canadienne.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La vice-présidente de l'ANQ, qui représentait aussi la Région Amérique de l'APF, a pu tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître nos institutions parlementaires.
 - La participation de l'ANQ a permis de réitérer l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur le continent.
 - La 40^e Assemblée générale annuelle de la FCFA a été marquée par la présence de la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean. Dans ses remarques aux participants, M^{me} Jean a souligné les 40 années de travail de la FCFA, qu'elle a qualifiées d'exemple d'engagement collectif sincère et résolu envers une cause juste.
 - Avant son assemblée générale, la FCFA a tenu un panel des partis politiques fédéraux sur la dualité linguistique et sur le respect de la *Loi sur les langues officielles*.
 - Au terme de l'assemblée, les membres de la FCFA ont élu une nouvelle présidence et une nouvelle vice-présidence. Ils ont aussi choisi un nouveau représentant au Bureau de direction.

COÛT ESTIMÉ¹

- Total 0 \$

¹ Les frais d'inscription ont été pris en charge par la Région Amérique de l'APF.



**V^e SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
À LA CONVENTION DE L'UNESCO
SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ
DES EXPRESSIONS CULTURELLES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 10 au 12 juin 2015
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Conférence des Parties est l'un des deux organes institués par la Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Lorsqu'un État ratifie la Convention, il devient membre de la Conférence des Parties.
 - La Conférence des Parties est l'organe plénier et suprême de la Convention. Elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans.
 - Les fonctions de la Conférence des Parties sont, entre autres, d'élire les membres du Comité intergouvernemental, de recevoir et d'examiner les rapports des Parties à la Convention, d'approuver les directives opérationnelles préparées, à sa demande, par le Comité intergouvernemental et de prendre toute autre mesure qu'elle juge nécessaire pour promouvoir les objectifs de la Convention.
 - L'APF participe aux sessions de la Conférence des Parties en tant qu'observatrice et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
 - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF a attribué à la Section du Québec le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO. Par conséquent, il revient à la députée québécoise de la CECAC de représenter l'APF lors de la Conférence des Parties.
 - La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.

THÈMES

- L'examen des rapports périodiques quadriennaux des Parties à la Convention
- Le débat général sur la mise en œuvre de la Convention
- Le projet de révision des directives opérationnelles relatives à l'article 9 sur le partage de l'information et la transparence
- Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)
- L'état des lieux sur les articles 16 et 21 de la Convention portant sur le traitement préférentiel ainsi que sur la concertation et la coordination internationales
- Le numérique et son impact sur la promotion de la diversité des expressions culturelles
- La promotion de la visibilité de la Convention.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Représenter l'APF lors de la Session de la Conférence des Parties.
- Prendre connaissance du bilan, à l'échelle internationale, de la mise en œuvre de la Convention, 10 ans après son adoption.
- Réaffirmer l'engagement de l'APF envers la Convention et défendre la position des parlementaires francophones sur les enjeux de sa mise en œuvre.
- Appuyer toute proposition répondant aux attentes et aux positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La députée de l'ANQ a assisté aux travaux de la Conférence des Parties afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la Convention.
- La députée s'est exprimée devant la Conférence des Parties, à l'occasion du débat général sur la mise en œuvre de la Convention pour souligner l'importance que l'APF lui accorde et faire le bilan de l'état des ratifications de la Convention par les États des sections membres de l'APF.
- La députée québécoise a également pris la parole au sujet du traitement préférentiel, de la concertation et de la coordination internationales de la Convention, rappelant que l'APF a toujours porté une attention particulière à l'opérationnalisation des articles 16 et 21. À ce propos, elle a rappelé les dernières actions menées par l'APF, à savoir l'adoption de la Déclaration de Québec de 2011 et la mise en œuvre du plan d'action visant la promotion et l'application concrète de la Convention dans l'espace francophone. Elle a souligné que l'organisation de séminaires visant à rehausser les capacités des parlementaires à développer des politiques culturelles constitue un exemple de bonne pratique de mise en œuvre de son article 21.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée a également fait part de sa préoccupation quant au traitement réservé à la culture dans le nouveau Programme de développement post-2015 des Nations Unies. En ce sens, l'APF suit avec beaucoup d'attention les négociations entourant l'inclusion de la culture dans le Programme de développement et considère que la Convention est un outil indispensable pour défendre l'adoption de politiques de développement durable qui intègrent la culture.
- La députée de l'ANQ est enfin intervenue sur la question du numérique et de son impact sur la diversité des expressions culturelles. Elle a fait référence aux deux textes qui ont été adoptés à l'occasion du 15^e Sommet de la Francophonie, par les chefs d'État et de gouvernement, lesquels soulignent l'impact considérable des technologies numériques sur l'environnement culturel et la nécessité d'en tenir compte dans l'élaboration des politiques nationales liées à la mise en œuvre de la Convention. Elle a souligné le rôle actif que compte jouer l'APF dans cette réflexion et dans l'identification des actions appropriées pour mieux intégrer le numérique dans la mise en œuvre des politiques culturelles des États parties. Elle a également reconnu l'importance de poursuivre la recherche et la collecte de données sur les effets engendrés par le numérique dans le cadre de l'élaboration des directives opérationnelles.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	915,61 \$
- Transport	536,71 \$
Total	1 452,32 \$

¹ L'APF a remboursé la moitié des coûts de la mission.



41^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Berne (Suisse)
 - 6 au 10 juillet 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
 - M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ et deuxième vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M. François Gendron, vice-président de l'ANQ
 - M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
 - M^{me} Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF, vice-présidente et rapporteure de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
 - M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M^{me} Julie Boulet, députée de Laviolette
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la coopération interparlementaire
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
 - M^{me} Isabelle LeBourdais, représentante de la Section du Québec au Parlement francophone des jeunes (PFJ)
 - M. Samuel l'Heureux, représentant de la Section du Québec au PFJ.
- CONTEXTE**
- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.

CONTEXTE (SUITE)

- Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires et les quatre commissions permanentes.
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session et à une seconde occasion pour une réunion intersessionnelle.
- En marge de la 41^e Session de l'APF se tenait la 7^e édition du Parlement francophone des jeunes où étaient réunis deux participants par section, une femme et un homme. Deux jeunes Québécois ont été sélectionnés par l'Assemblée nationale pour participer à cette activité.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée;
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire;
 - Suivi du cadre stratégique de l'APF;
 - Rapport du trésorier;
 - Travaux des commissions permanentes;
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires;
 - Rapports des chargés de mission régionaux;
 - Examen des projets d'accord de partenariat;
 - Coopération interparlementaire;
 - Relations avec l'Organisation internationale de la Francophonie
- Le débat général de la 41^e Session de l'APF portait sur le thème « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie ».
- Les rapports et projets de résolution émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires présentés par la Section du Québec portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
 - La condamnation des violences dont sont victimes les femmes et les filles en raison des conflits armés;
 - L'accès à la justice : le rôle des parlements;
 - L'accès à l'information parlementaire dans le but de rapprocher les élus des citoyens;
 - L'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations Unies;
 - La condamnation de la destruction des sites patrimoniaux en Syrie et en Irak par le groupe État islamique;
 - La participation politique des jeunes dans l'espace francophone;
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce;
 - Les outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Participer aux démarches visant l'amélioration de la gouvernance de l'APF et la pérennité de son financement, notamment en provenance de l'OIF.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 41^e Session de l'APF a réuni plus de 300 participants issus d'une quarantaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une douzaine de présidents d'assemblées.
- La participante québécoise au PFJ a été désignée comme co-porte-parole pour présenter les résultats des travaux des jeunes aux parlementaires à l'occasion de la plénière, alors que le représentant québécois a fait partie de l'équipe gagnante du concours de joutes oratoires.
- En plénière, la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, a prononcé une allocution et s'est prêtée à un exercice de questions-réponses avec les parlementaires. Dans le cadre de cet échange, le président de l'ANQ a interrogé la Secrétaire générale sur les moyens que les parlementaires devraient prendre afin de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie économique de la Francophonie.
- Lors du débat général, qui portait sur le thème « Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie », le président de l'ANQ s'est adressé à l'assemblée afin de promouvoir les secteurs d'excellence du Québec en matière de formation professionnelle et d'éducation en ligne.
- Dans le cadre de la réunion du Bureau, le président a souligné les efforts consentis par l'APF afin d'adopter un mode de gestion davantage axé sur les résultats. Par ailleurs, le président a contribué à l'adoption de l'accord entre l'APF et la State University of New York (SUNY) en suggérant des modifications qui garantissent l'autonomie des parlements en matière de coopération, tout en ne brimant pas la liberté d'action de l'APF face à son partenaire.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le vice-président de la commission politique a fait part de l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. En outre, il a présenté son rapport final ainsi qu'un projet de résolution sur le thème de *l'accès à la justice : le rôle des parlements*. La résolution appelait notamment les États à mettre sur pied des tribunaux itinérants qui faciliteront l'accès à la justice pour les populations rurales dans les pays en développement.
- En tant que responsable du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la CECAC a incité les parlementaires à plaider en faveur de l'inclusion de la culture dans les objectifs de développement durable du Programme de développement post-2015 des Nations Unies, et a présenté une résolution en ce sens. En lien avec les questions culturelles, elle a aussi présenté une résolution condamnant la destruction des sites patrimoniaux en Irak et en Syrie par les groupes terroristes. La députée a également présenté son rapport final et une résolution sur le thème de l'accès à l'information parlementaire dans le but de rapprocher les élus des citoyens. Enfin, elle a annoncé qu'elle travaillerait désormais sur le thème de l'éducation civique dans la Francophonie.
- La représentante de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement a présenté un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Elle a aussi présenté un rapport sur le thème des outils d'intervention de politique agricole dans la Francophonie. Son rapport a suscité beaucoup de commentaires, étant donné l'importance de cette question pour la survie des populations des pays en développement.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté un rapport sur le thème de la participation politique des jeunes dans l'espace francophone. En particulier, il a résumé les réponses obtenues lors d'un sondage effectué auprès des jeunes du PFJ sur les obstacles qui empêchent les jeunes de s'impliquer en politique. Il a annoncé que la prochaine mouture de son rapport porterait sur les moyens que les parlements peuvent mettre en œuvre pour lutter contre ces obstacles. Par ailleurs, le représentant québécois a fait part de la position de l'ANQ relativement au suivi des projets de coopération de l'APF. Il a fait valoir la contribution exceptionnelle de l'ANQ dans le projet IMCIF en Côte d'Ivoire, en plus de suggérer à l'APF de confier l'évaluation de ce programme à un expert indépendant afin de tirer des leçons objectives et pertinentes de cette expérience.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La 2^e vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif*. Elle a annoncé que son rapport ferait l'objet d'une nouvelle mouture pour y incorporer le suivi d'autres enjeux internationaux relatifs à l'égalité des genres. Cette proposition découle de la décision du comité directeur du Réseau de confier à la vice-présidente québécoise la responsabilité du suivi de ces questions. De plus, la vice-présidente a présenté la nouvelle politique de lutte contre le harcèlement au travail adoptée à l'ANQ, afin que d'autres parlements s'en inspirent pour faire face à ces questions délicates.
- La section du Québec a présenté un projet de résolution au Réseau des femmes qui portait sur les violences, en particulier les violences sexuelles, dont les femmes sont victimes dans le cadre des conflits armés. La résolution visait à dénoncer les violences qui frappent les femmes en Afrique et au Moyen-Orient, par exemple l'utilisation du viol comme arme de guerre. La résolution appelle entre autres les États à mettre fin à l'impunité envers les auteurs de ces crimes.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le nouvel administrateur de l'OIF, M. Adama Ouane, afin de lui rendre compte de la bonne tenue du programme de formation pour cadres parlementaires, qui a eu lieu à Québec en juin 2015, et pour lequel l'OIF a contribué financièrement.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale du Mali afin de déterminer des pistes de coopération entre les deux assemblées dans le cadre du programme de développement de l'APF.
- Comme à tous les deux ans, des élections ont eu lieu dans le cadre de cette 41^e Session. À l'issue de ces élections, le président de l'ANQ a été élu 1^{er} vice-président de l'APF et la représentante québécoise au Réseau des femmes a été élue à la 1^{ère} vice-présidence. Les autres postes de responsabilité occupés par la Section du Québec au sein des quatre commissions ont été renouvelés.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ dans la consolidation de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	16 899,13 \$
- Transport	21 686,75 \$
Total	38 585,88 \$

¹ Les frais de transport et d'hébergement des représentants de la Section du Québec au PFJ ont été assumés par l'APF.



**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION ET
31^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Lafayette et Lake Charles (Louisiane)- 27 au 30 juillet 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF- M. Jean Boucher, député d'Ungava et membre de la Section du Québec de l'APF- M^{me} Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Région Amérique de l'APF
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Région Amérique est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte particulier des régions.- Elle existe depuis 1980 et rassemble quatorze sections formées par des assemblées législatives du Canada, des États-Unis et d'Haïti. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre depuis les débuts.- Présidée par un chargé de mission, l'Assemblée régionale se réunit une fois par année, trace les orientations et définit les principes qui guident l'action de la Région Amérique.- Elle favorise le rayonnement et la protection de la langue française et de la culture francophone dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique.- Par l'étude d'enjeux culturels, économiques et sociaux, et par le soutien d'initiatives mises en œuvre pour y répondre, la Région Amérique vise à créer une étroite collaboration entre les communautés francophones et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.- Les assemblées générales annuelles de la Région Amérique se tiennent de manière rotative à l'invitation des différentes sections qui la composent. La dernière session s'était tenue à Toronto, en août 2014.

CONTEXTE (SUITE)

- La Conférence des présidences de section (CPS) de la Région, qui se réunit au moins deux fois l'an, tient une réunion à l'occasion de chaque Assemblée régionale annuelle.
- Le Secrétariat de la Région Amérique de l'APF est établi à l'ANQ depuis le printemps 1992.

THÈMES

- Durant la réunion de la CPS, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Rapport d'activités de la chargée de mission.
 - Recettes et déboursés du Fonds de la Région Amérique 2014-2015 et prévisions budgétaires révisées 2015-2016.
 - Critères d'attribution d'un soutien financier par la Région Amérique.
 - Plan de consolidation et d'expansion de la Région Amérique.
 - Programme Jeunes pousses de l'APF.
 - Calendrier des activités régionales à venir.
- La 31^e Session de l'Assemblée régionale portait sur le thème « Synergie et communication entre parlementaires et jeunes francophones en situation minoritaire ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les différents enjeux abordés à la CPS.
- Présenter un plan pour la consolidation et l'expansion de la Région Amérique.
- Présenter un rapport sur le thème de la synergie et de la communication entre les parlementaires et les jeunes au Québec.
- Promouvoir les expériences novatrices et l'expertise des parlementaires québécois, et de la société québécoise en général, relativement aux enjeux abordés.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 35 participants, issus de 10 parlements membres de l'APF, ont pris part à cette 31^e Session.
- Des jeunes francophones de la Louisiane ont participé aux travaux et contribué à enrichir les échanges sur les actions à poser pour favoriser la participation citoyenne des jeunes francophones et la communication entre les parlementaires et les jeunes.
- Les représentants de 8 sections de la Région Amérique ont effectué des présentations sur les initiatives de leur Parlement, État ou province visant à promouvoir la langue française et à favoriser la communication entre les parlementaires et les jeunes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La vice-présidente de la Section du Québec a présenté un rapport qui portait, notamment, sur l'intégration linguistique des jeunes immigrants au Québec et sur les initiatives parlementaires visant à rapprocher les députés des jeunes.
- La CPS a créé un sous-comité chargé de travailler sur une proposition de critères et modalités pour l'attribution d'un soutien financier par la Région Amérique à une section ou une organisation qui en ferait la demande. Cette proposition sera présentée lors de la CPS de février 2016.
- La vice-présidente de la Section du Québec a présenté un plan de consolidation et d'expansion de la Région Amérique qui a reçu l'aval des membres de la CPS. Un plan de travail détaillé, découlant de ce document, sera élaboré et soumis aux présidents lors de la prochaine réunion.
- Les parlementaires réunis ont adopté une motion de condoléances aux familles et aux proches des victimes de l'événement tragique survenu à Lafayette, le 23 juillet 2015.
- Les deux membres de la Section du Québec présents ont participé activement aux travaux et ont contribué à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux abordés dans le cadre de cette 31^e Session.
- En marge des travaux de l'Assemblée régionale, les représentants du Québec et de la Louisiane se sont rencontrés pour entériner les termes d'une entente bilatérale entre l'ANQ et la Chambre des représentants et le Sénat de la Louisiane. L'entente a par la suite été signée par les présidents de ces institutions.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	3 499,06 \$
- Transport	2 422,78 \$
Total	5 921,84 \$

¹ Les frais liés à la participation de la secrétaire administrative ont été pris en charge par la Région Amérique.



**MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)
EN HAÏTI À L'OCCASION DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET
SÉNATORIALES DU 9 AOÛT 2015**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
 - Port-au-Prince (Haïti)
 - 5 au 11 août 2015
- PARTICIPANT**
- M^r Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle s'inscrivait dans le cadre de l'appui international en faveur de ce pays et en étroite collaboration avec les missions d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union européenne (UE).
 - Le secrétariat général de l'OIF a demandé à l'APF d'identifier un parlementaire qui prendrait part à la mission.
 - La Section du Québec représentait l'APF au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par M^{me} Gisèle Ossakedjombo Ngoua Memiaghe, ancienne ambassadrice, représentante et déléguée permanente de la République Gabonaise auprès de l'UNESCO et de l'OIF.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
 - Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
 - Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
 - Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
 - Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit dans les pays francophones.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la mission se sont entretenus avec les autorités politiques, le Conseil électoral provisoire (CEP), des organisations de la société civile, des candidats et partis politiques, ainsi qu'avec des représentants des partenaires internationaux.
 - Le jour du scrutin, la mission a visité plusieurs bureaux de vote dans la capitale et ses environs afin de s'informer sur les conditions du déroulement des opérations de vote. Les constats et observations de la mission seront consignés dans un rapport qui sera transmis à la Secrétaire générale de la Francophonie. Les recommandations qui seront formulées dans ce rapport viseront à améliorer les conditions d'organisation et de tenue des prochaines élections, notamment celles prévues les 25 octobre et 27 décembre 2015.
 - Onze jours après la tenue de ces élections, des résultats ont été connus. Le conseil électoral provisoire a informé les médias qu'aucun des vingt postes de sénateur n'avait été pourvu au premier tour et a confirmé la victoire de trois candidats à la députation. Les résultats définitifs de ce premier tour devaient être annoncés le 8 septembre 2015.
 - Cette activité a permis de renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire.

COÛT¹

0, 00 \$

¹ L'ensemble des coûts liés à la participation du député québécois ont été assumés par l'OIF.



4^E CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- New York (New York)- 1^{er} et 2 septembre 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF- M. Daniel Cloutier, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'ANQ est membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) depuis 1975. Lors de la dernière Session qui s'est déroulée à Berne, en juillet 2015, le président de l'Assemblée nationale a été élu 1^{er} vice-président de l'APF pour la période 2015-2017.- L'APF se compose de 81 parlements et organisations interparlementaires regroupés en quatre régions : Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe.- L'Union interparlementaire (UIP) réunit les parlements nationaux du monde et entretient des liens étroits avec les Nations Unies. En tant qu'organisation interparlementaire représentant les parlements francophones, l'APF y détient un poste d'observateur qui lui permet de prendre part à ses activités, dont la Conférence mondiale des présidents de parlement.- En compagnie du président de l'APF, M. Aubin Minaku, le président de l'Assemblée nationale a été désigné pour représenter l'APF lors de cette conférence de l'UIP.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La démocratie au service de la paix et du développement durable- L'implication des parlements dans la définition et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable- L'égalité des sexes dans le travail des parlements- Le contrôle parlementaire : défis et opportunités.

OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Représenter l'APF lors de la conférence et participer de façon active aux travaux. - Développer et consolider des liens avec d'autres présidents de parlements. 						
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - La conférence a réuni plus de 170 présidents de parlements et observateurs. Au terme des travaux, les participants ont adopté une déclaration portant sur le thème <i>Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un mode tel que le veut le peuple.</i> - La délégation a contribué à faire connaître l'APF et a pu exprimer le point de vue des parlementaires francophones dans le cadre du débat général sur le thème « La démocratie au service de la paix et du développement durable ». - En tant que représentant de l'APF, le président de l'ANQ a promu les travaux de l'APF auprès des présidents membres de l'UIP. - Le président a rencontré quelques-uns de ses homologues dans le but de créer de nouveaux liens ou de consolider les relations existantes. - Dans le cadre d'une rencontre avec le délégué général du Québec à New York et le président de la Foreign policy association, le président de l'ANQ a pu s'enquérir des enjeux actuels de la politique américaine, en particulier ceux qui touchent l'État de New York et promouvoir le développement de liens parlementaires entre l'ANQ et l'Assemblée de l'État de New York 						
COÛT¹	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">1 262,88 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">1 052,63 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Total</td> <td style="text-align: right;">2 315,51 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	1 262,88 \$	- Transport	1 052,63 \$	Total	2 315,51 \$
- Per diem et autres frais	1 262,88 \$						
- Transport	1 052,63 \$						
Total	2 315,51 \$						

¹ La moitié des frais de participation du président ont été assumés par l'APF.



SÉMINAIRE SUR LE RÔLE, LA STRUCTURE ET LA GESTION DES GROUPES PARLEMENTAIRES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Tunis (Tunisie)- 17 et 18 septembre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dirige un projet de coopération auprès de l'Assemblée des représentants du peuple de la Tunisie.- Dans le cadre de ce projet, le PNUD a acheminé une demande à l'APF afin qu'elle identifie des intervenants pour une conférence sur le thème des groupes parlementaires destinée aux parlementaires et au personnel administratif et politique du Parlement tunisien.- L'APF a sollicité la participation d'une parlementaire québécoise pour intégrer sa délégation composée, en outre, du secrétaire général parlementaire de l'APF et du président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.- L'APF cherche à développer des liens avec les autorités du nouveau Parlement tunisien et avec le PNUD afin de développer des partenariats en matière de coopération interparlementaire.- La première élection démocratique de la Tunisie a eu lieu en novembre 2014 et visait à élire les membres de la nouvelle Assemblée des représentants du peuple. La Tunisie est le pays ayant le mieux réussi sa transition démocratique à la suite du printemps arabe de 2011 et constitue un espoir pour le développement démocratique de la région.

THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> - Raison d'être et fondements théoriques des groupes parlementaires - L'organisation et le mode de fonctionnement interne des groupes parlementaires - Les droits et les pouvoirs des groupes parlementaires et leurs rôles au sein de l'institution. - Les groupes parlementaires comme outils d'institutionnalisation de la diversité politique - Les moyens alloués aux groupes parlementaires - Les défis liés au renforcement des groupes parlementaires 						
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître l'expertise du Québec en matière de coopération auprès des autorités du parlement tunisien et promouvoir les bonnes pratiques en vigueur à l'ANQ relativement au fonctionnement et la gestion des groupes parlementaires. - Développer des liens avec le PNUD, un joueur incontournable du renforcement des capacités des parlements dans le monde. - Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de l'APF et des partenaires de la Francophonie en matière de coopération. 						
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - La présentation de la vice-présidente sur le thème des liens entre les organes de direction et les groupes parlementaires a suscité de nombreux commentaires. Elle a partagé des pratiques en vigueur au Québec dont pourraient s'inspirer les parlementaires tunisiens. - La vice-présidente s'est entretenue avec le président du parlement tunisien et a ainsi pu lui faire part de l'expertise québécoise en matière de coopération. - La vice-présidente a rencontré des représentantes du comité des femmes parlementaires du parlement tunisien, ce qui lui a permis de promouvoir les politiques publiques du Québec en matière d'égalité, ainsi que le travail du Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ. - La vice-présidente a rencontré des représentants d'IDEA international travaillant avec le Parlement tunisien afin de leur présenter l'offre de coopération de l'ANQ ainsi que les travaux du Réseau des femmes de l'APF. - Par son engagement au sein de la délégation de l'APF, la vice-présidente a démontré l'importance que l'ANQ et le Québec accordent au développement de la coopération interparlementaire francophone auprès du PNUD et des autorités du Parlement tunisien. 						
COÛT¹	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">489,10 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">64,31 \$</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total</td> <td style="text-align: right;">553,41 \$</td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	489,10 \$	- Transport	64,31 \$	Total	553,41 \$
- Per diem et autres frais	489,10 \$						
- Transport	64,31 \$						
Total	553,41 \$						

¹ Les frais de transport et de séjour de M^{me} Gaudreault ont été pris en charge par le PNUD.



FORUM PUBLIC DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Genève (Suisse)
 - 30 septembre au 2 octobre 2015
- PARTICIPANT**
- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale détient le poste de vice-président et de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sein de la Commission de la coopération et du développement de l'APF. Comme par les années passées, c'est à ce titre que l'Assemblée nationale a été invitée à désigner un parlementaire pour représenter l'APF dans le cadre du Forum public de l'OMC.
 - L'OMC organise annuellement des manifestations publiques où les membres des gouvernements et des parlements, ainsi que les organisations non gouvernementales, les entreprises et les universitaires, sont invités à examiner les questions relatives au système commercial multilatéral. Ce forum est un événement important du calendrier international.
 - Dans le cadre de ces forums, une réunion-débat destinée aux parlementaires est généralement organisée par l'Union interparlementaire. En outre, plusieurs réunions portent sur des thèmes d'intérêt particulier pour les parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international et elles sont étroitement liées aux travaux de la *Conférence parlementaire sur l'OMC*.
 - Cette année, le Forum public revêtait une importance particulière, car il célébrait le 20^e anniversaire de l'OMC. Ayant pour thème « Le commerce fonctionne », le Forum était l'occasion d'examiner et d'évaluer en quoi ces 20 ans de coopération mondiale ont contribué à la solidité et à la stabilité de l'économie mondiale. Dans la perspective des 20 prochaines années, le Forum examinait aussi les domaines où l'OMC peut faire plus.
 - La délégation de l'APF était aussi composée de M. Bachir Dieye, conseiller à la Commission de la coopération et du développement.

THÈMES

- Le commerce fonctionne
- Faire fonctionner le commerce de manière plus inclusive
- Les accessions à l'OMC et le multilatéralisme commercial : études de cas et enseignements pour les 20 ans de l'OMC
- Les accessions à l'OMC, le système commercial et l'économie mondiale
- Les chaînes de valeur et les normes du travail : comment faire en sorte que le commerce fonctionne pour tous?
- L'utilisation des accords commerciaux pour résoudre les problèmes affectant le commerce des produits agricoles
- Politique industrielle et règles de l'OMC : défis anciens et nouveaux pour le multilatéralisme
- Les droits de propriété intellectuelle dans le commerce fonctionnent-ils pour vous?

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires, puisse contribuer à la réflexion et représenter les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.
- Contribuer à mieux informer les parlementaires membres de la Commission de l'APF sur l'état des négociations commerciales internationales dans le cadre de leur prochaine réunion qui aura lieu au printemps 2016.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a contribué à faire connaître l'APF en tant qu'organisation interparlementaire et a pu exprimer le point de vue des parlementaires de la Commission sur les thèmes à l'étude.
- La participation de la Section du Québec à cette activité a contribué directement à l'atteinte de l'objectif de rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale auprès de cet important forum international, ainsi qu'auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Elle a également permis au député québécois d'obtenir des informations précises quant aux plus récents développements en matière de négociations commerciales internationales.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 232,01 \$
- Transport	1 021,41 \$
Total	2 253,42 \$



96^e CONSEIL PERMANENT ET 31^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Erevan (Arménie)- 9 au 11 octobre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) se réunit chaque année. Les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les observateurs y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou leur ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions du Sommet de la Francophonie. Elle adopte des résolutions sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.- Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets. Le CPF a notamment pour missions de veiller à l'exécution des décisions prises par la CMF.- En tant qu'assemblée consultative de la Francophonie, l'APF participe à ces rencontres. Elle contribue donc à la vie institutionnelle de la Francophonie en apportant une perspective parlementaire. À titre de 1^{er} vice-président de l'APF, le président de l'ANQ a représenté l'organisation lors de la CMF, alors que le président de la Section française a assisté au conseil permanent.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Conférence ministérielle de la Francophonie :- Situation politique dans les États de la Francophonie en crise- Francophonie : espace de paix, de tolérance, de diversité, de dialogue et de compréhension mutuelle- La prévention du génocide- Les enjeux de la 21^e conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques- Les réfugiés et les migrants

THÈMES (SUITE)

- La participation de la jeunesse à la vie des institutions de la Francophonie
- Organisation du prochain Sommet de la Francophonie en 2016 à Madagascar.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Positionner l'APF en tant qu'acteur clé auprès des ministres francophones en présentant et défendant les positions des parlementaires sur les sujets traités.
- Plaider pour une collaboration toujours plus efficace et dynamique entre l'OIF et l'APF, assemblée consultative de la Francophonie.
- Démontrer l'engagement de l'Assemblée nationale du Québec à jouer un rôle de leader dans les instances francophones multilatérales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de la conférence ministérielle, et à l'aube de la Conférence de Paris en décembre prochain, le président a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité une plus grande synergie entre l'APF et l'OIF pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle internationale. Il a aussi insisté sur l'importance d'impliquer l'APF dans le dialogue politique initié par la Francophonie dans les États en crise ou en transition démocratique.
- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale d'Arménie, M. Galust Sahakyan, ainsi qu'avec la présidente de la Section arménienne de l'APF, M^{me} Yesayan Margarit. Ils ont échangé sur les prochains travaux de l'APF et sur les liens qui unissent le Québec et l'Arménie, notamment grâce aux communautés arméniennes du Québec.
- En présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, le président de l'ANQ et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, M^{me} Christine St-Pierre, ont remis une copie de la motion reconnaissant le génocide arménien, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, au ministre des Affaires étrangères d'Arménie, M. Edward Nalbandian, ainsi qu'au maire d'Erevan, M. Taron Margarian.
- Par sa présence à cette importante réunion des instances de la Francophonie et par le plaidoyer qu'il a livré aux ministres présents, le président de l'ANQ a témoigné de l'engagement du Québec en faveur du développement de la Francophonie et démontré son leadership au sein de l'APF.

COÛT	- Per diem et autres frais	700,25 \$
	- Transport	9 685,83 \$
	Total	10 386,08 \$



PREMIÈRE SESSION DU PROGRAMME JEUNES POUSSÉS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Paris (France) et Bruxelles (Belgique)- 19 au 22 octobre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Habel, député de Sainte-Rose.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau de l'APF, réuni en janvier 2015 à Clermont-Ferrand, a décidé de mettre sur pied un nouveau programme de contacts et d'échanges destiné aux jeunes parlementaires francophones, appelé le programme Jeunes poussés.- Inscrit dans le Cadre stratégique de l'APF, ce programme vise à offrir une plus grande place à la jeunesse et encourage un engagement des jeunes parlementaires au sein du projet francophone.- Il s'agissait de la première session de travail de ce programme qui en comportera quatre, réparties sur deux ans. Les sessions se tiendront successivement dans les quatre régions de l'organisation, soit l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie.- Chaque région de l'APF était invitée à désigner quatre parlementaires, soit deux femmes et deux hommes, ayant moins de 40 ans et comptant moins de 10 ans de mandat parlementaire.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Systèmes politique et parlementaire en France et en Belgique- Rôles et fonctionnement des institutions de la Francophonie.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Dynamiser les relations entre les parlements membres de l'APF et créer des liens entre les parlementaires francophones de même génération.- Développer le leadership et l'implication des jeunes élus dans les parlements francophones.- Valoriser les savoirs et les compétences parlementaires francophones et permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles expériences et expertises qui leur seront utiles dans le cadre de leurs fonctions de député.- Partager le savoir-faire québécois sur les thèmes abordés lors des différentes rencontres et séances de travail.- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de l'APF et de ses partenaires de la Francophonie.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Sept parlementaires venant de Belgique, de Bulgarie, de France, du Québec, de Roumanie, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Sénégal ont pris part à cette première session du programme Jeunes pousses.
- Elle a notamment permis aux participants de découvrir le fonctionnement des institutions francophones (APF, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Agence universitaire de la Francophonie, TV5 Monde) et celui des parlements français, belges et européen.
- Les parlementaires ont rencontré la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, en visite au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette dernière a rappelé toute l'importance que l'OIF accorde à la jeunesse et souhaité la réussite de ce nouveau programme de coopération.
- La prochaine réunion devrait se tenir sur le continent africain au cours du premier semestre de 2016. La Section du Québec accueillera une session de ce programme, en collaboration avec une autre section de la Région Amérique.
- La participation d'un député québécois à cette activité lui a permis de renforcer son expertise sur les thèmes abordés et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la Francophonie.
- Les participants ont manifesté la volonté de créer une instance destinée aux jeunes parlementaires de manière permanente dans la structure de l'APF.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	281,36 \$
- Transport	1 001,65 \$
Total	1 283,01 \$

¹ Les frais d'hébergement et de transport local étaient pris en charge par l'APF.



**MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS EN HAÏTI
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)
À L'OCCASION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET SÉNATORIALES
ET DU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, LE 25 OCTOBRE 2015**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
 - Port-au-Prince (Haïti)
 - 20 au 27 octobre 2015
- PARTICIPANT**
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle fait suite à celle organisée en août 2015 pour le premier tour des élections législatives et sénatoriales.
 - Le député avait pris part à la précédente mission (premier tour des élections législatives). Sa participation au second tour a permis à l'Organisation de bénéficier de son expérience acquise au premier tour et d'assurer la continuité de son appui au processus démocratique en Haïti.
 - La délégation de l'OIF était dirigée par M. Pierre André Wiltzer, ancien ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie de la France.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
 - Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
 - Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
 - Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme acteur de la promotion de la démocratie en Haïti.
- Les membres de la mission se sont entretenus avec les autorités politiques (président, premier ministre, et les ministres de la Justice et des Affaires étrangères), le Conseil électoral provisoire (CEP), des organisations de la société civile, ainsi qu'avec des représentants des partenaires internationaux (OEA, UNOPS, UE, France, Canada, ParlAmericas).
- Le rapport de mission souligne que, dans les bureaux observés, le matériel électoral était complet. Les bureaux ont ouvert avec près d'une heure de retard pour les mandataires.
- Le personnel électoral était bien formé, bien identifié et particulièrement efficace. Il a reçu une nouvelle formation à la suite des élections du 9 août.
- Selon le rapport de mission, lors du dépouillement dans le centre de vote observé (7 bureaux), le taux de participation était de +/-30%.
- Globalement, les améliorations apportées par le CEP ont été efficaces, le principal problème restant est la communication avec les électeurs et les médias. Selon plusieurs intervenants, les décisions et les règles ne sont pas rendues publiques ou sont difficilement accessibles pour les citoyens. Un travail de vulgarisation est nécessaire pour faciliter la compréhension du langage juridique par les citoyens et les médias.
- Sur la base des constats faits le 25 octobre 2015, la mission électorale francophone formule les recommandations suivantes :
 - Revoir la constitution pour réduire la fréquence des joutes électorales. Il serait bon de prendre exemple sur des pays ayant des similitudes. Cet exercice sera difficile, mais il est nécessaire pour assurer la stabilité du pays ;
 - mettre en place des organes électoraux permanents et consensuels ;
 - Fusionner les services de l'état civil et de l'Office national d'identification pour tirer avantage du seul registre informatisé des citoyens ;
 - Réviser régulièrement les listes électorales afin d'en expurger les personnes décédées ;
 - Définir des normes et des critères de délimitation du territoire et s'assurer de leur mise en application. Un bon découpage du territoire est à la base de la production de listes électorales fiables ;
 - Accompagner le CEP dans la pérennisation de l'expérience des élections en cours pour ne pas reproduire les mêmes erreurs lors du prochain cycle électoral. Une série de procédures doit être produite ;

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La réforme du cadre juridique des élections et la mise en place effective du Conseil constitutionnel, chargé du traitement du contentieux électoral ;
 - Renforcer la transparence des opérations de compilation des résultats ;
 - Améliorer les conditions de proclamation des résultats électoraux.
- Cette activité a contribué à renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire en Haïti.
- Le député a également profité de son séjour pour s'entretenir avec l'ambassadeur du Canada en Haïti, M^{me} Paula Caldwell, de l'intérêt à soutenir le parlement haïtien une fois le processus électoral complété.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 171,34 \$
- Transport	774,31 \$
Total	3 945,65 \$



FORUM INTERNATIONAL CÉLÉBRANT LE 10^e ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Mons (Belgique)- 25 octobre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Fondation Mons 2015 ont organisé à Mons, en Belgique, un forum international célébrant le 10^e anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle ayant pour thème : L'exception culturelle face aux enjeux du numérique : Comment mettre les nouvelles technologies au service de la diversité des expressions culturelles.- Les participants et les intervenants au forum comprenaient des représentants d'entreprises culturelles, de gouvernements, de la société civile ainsi que des artistes.- En tant que rapporteure sur le dossier de la diversité culturelle à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF, la députée québécoise a pris part à ce forum à titre de représentante de l'APF.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les créateurs et l'accès à la culture : les enjeux numériques de l'exception culturelle- Créateurs et publics dans les pays du Sud : les apports de la Convention à l'ère du numérique- Le numérique comme outil de protection et de promotion de la diversité culturelle dans les villes petites ou moyennes.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- S'enquérir des solutions promues sur la scène internationale pour prendre en compte l'enjeu du numérique dans la promotion et la protection de la diversité culturelle.- Représenter les parlementaires francophones dans le cadre de cet événement regroupant des acteurs de tous les milieux.- Dynamiser la contribution des parlementaires de l'APF dans l'avancement de la mise en œuvre de la Convention, en particulier sur la question du numérique.- Réaffirmer l'engagement de l'ANQ à jouer un rôle de leader dans le dossier de la diversité culturelle.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- La députée a eu un entretien avec la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean, lors duquel elle a réitéré la volonté des parlementaires de l'APF à jouer un rôle significatif dans la mise en œuvre de la Convention au sein de la Francophonie, en particulier par rapport aux enjeux du numérique.
- La députée a eu un entretien avec la directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, lors duquel elle a fait valoir l'apport de l'APF dans les instances de l'UNESCO, faisant ainsi la promotion de l'engagement des parlementaires francophones à l'égard de la mise en œuvre de la Convention. Elles ont discuté de la participation de l'UNESCO à la prochaine réunion de la commission au printemps 2016.
- La députée a pris connaissance des pistes de solutions pour protéger la diversité culturelle dans le contexte de la libéralisation du commerce électronique et par rapport à l'état d'avancement du droit international commercial en la matière. Les discussions ont aussi permis de dégager des pistes d'action pour une meilleure inclusion de la culture dans la notion de développement durable. Elle pourra faire rapport de ces constats lors de la prochaine réunion de la CECAC.
- De par sa présence à cet événement et son implication pour faire rayonner la contribution des parlementaires, la députée a témoigné de l'engagement du Québec en faveur de la promotion et de la protection de la diversité des expressions culturelles et a démontré le leadership de l'ANQ sur cette question au sein de l'APF.

COÛT

- Per diem et autres frais	920,82 \$
- Transport	1 381,86 \$
Total	2 302,68 \$



9^e SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES DE L'UNESCO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 14 au 16 décembre 2015
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure sur la diversité culturelle à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le Comité intergouvernemental est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États parties à la Convention, élus pour un mandat de quatre ans par la Conférence des parties, à laquelle il est redevable.
 - Le Comité intergouvernemental se réunit une fois par année en session ordinaire au siège de l'UNESCO à Paris.
 - Les fonctions du Comité sont, entre autres, d'encourager et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention, de préparer des directives opérationnelles pour la mise en œuvre des provisions de la Convention, de transmettre à la Conférence des parties les rapports périodiques quadriennaux des parties ainsi que d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation visant à promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans les autres forums internationaux.
 - L'APF participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observatrice et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
 - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF a attribué à la Section du Québec le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO. Par conséquent, il revient à la députée québécoise membre de la CECAC de représenter l'APF lors de la rencontre du Comité intergouvernemental.

- CONTEXTE (SUITE)**
- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- THÈMES**
- Les nouveaux rapports périodiques quadriennaux et résumé analytique
 - La mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)
 - Les directives opérationnelles sur les questions numériques
 - Le traitement préférentiel et la consultation et la coordination internationale
 - L'évaluation de la participation de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Représenter l'APF lors de la 9^e session ordinaire du Comité intergouvernemental.
 - Présenter aux membres du Comité intergouvernemental les positions et recommandations de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
 - Appuyer toute proposition répondant aux attentes et aux positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
 - Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF au sein de la Francophonie parlementaire en matière de diversité des expressions culturelles, un enjeu de premier ordre pour le Québec et l'Assemblée nationale du Québec.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La députée de l'ANQ et représentante de l'APF a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
 - La députée est intervenue devant le Comité intergouvernemental en parlant des technologies du numérique et leurs impacts sur la Convention, qui représente l'enjeu de l'heure tant pour le Québec que l'APF. Elle a plaidé en faveur de la recherche de solutions visant à mieux intégrer le numérique dans l'application des politiques culturelles des États.
 - La députée québécoise a également pris la parole au sujet du traitement préférentiel, de la concertation et de la coordination internationales de la Convention. Elle a rappelé le rôle crucial que les ministres de la culture de nos États ont à jouer dans la négociation des accords de libre-échange afin de raffermir et de garantir la clause de l'exception culturelle.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - La représentante de l'APF a également fait part au Comité intergouvernemental du projet d'atelier thématique portant spécifiquement sur la Convention que la CECAC tiendra à l'occasion de sa prochaine réunion intersessionnelle en 2016. Initié par la Section du Québec, cet atelier aura pour objectifs de faire le bilan de la mise en œuvre de la Convention, d'identifier et de lever les contraintes l'entravant, de sensibiliser les parlementaires aux enjeux du numérique et des accords de commerce multilatéraux ainsi que de mobiliser la capacité d'action des parlementaires par la prise en compte de ces enjeux dans l'élaboration de leurs politiques culturelles.

COÛT	- Per diem et autres frais	440,37 \$
	- Transport	1 207,67 \$
	Total	1 648,04 \$



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siem Reap (Cambodge)
 - 27 au 30 janvier 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
 - Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
 - La Section du Québec occupe la 1^{ère} vice-présidence du Bureau de l'APF.
- THÈMES**
- Audition de l'Administrateur de l'OIF, M. Adama Ouane
 - Composition de l'Assemblée
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
 - Bilan des activités du second semestre 2015
 - Sécurité des réunions et actions de l'APF
 - Coopération parlementaire
 - Programmation pour 2016
 - Plans de développement multilatéral parlementaire
 - Rapport du trésorier sur le projet de budget 2016
 - Travaux des commissions
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- 42^e Session de l'APF – Antananarivo (Madagascar)
- L'implication de la jeunesse à la vie de la Francophonie
- Accords de partenariat
- Distinctions remises par l'APF
- Calendrier des activités 2016
- Relations avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Contribuer aux échanges sur les questions liées à la sécurité des réunions et des actions de l'APF et proposer des actions concrètes à cet effet.
- Faire la promotion du *Programme international de formation parlementaire* (PIFP) qui aura lieu à Québec, du 7 au 17 juin 2016, et solliciter une contribution financière de l'APF pour ce programme organisé par l'Université Laval, l'ANQ et la Banque mondiale.
- Défendre un modèle de gestion axé sur les résultats comme cadre d'opérations à l'APF et dans l'élaboration de son rapport budgétaire.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les questions relatives au statut de certaines sections de l'APF qui sont à l'étude.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.
- Faire valoir la contribution et le savoir-faire du Québec sur l'ensemble des sujets traités par le Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a réuni une trentaine de parlementaires issus des quatre continents. Elle a été présidée par M. Aubin Minaku, président de l'APF et président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo.
- Un large débat a eu lieu sur les mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des réunions et actions de l'APF à la suite, notamment, de l'attentat de Bamako, en novembre 2015, qui a endeuillé l'institution. Il a été convenu qu'un protocole serait élaboré par le secrétariat de l'organisation en prévision de la réunion de juillet 2016.
- Le Bureau a adopté la programmation 2016 de ses actions de coopération parlementaire qui prévoit une contribution financière de l'APF au *PIFP* qui aura lieu à Québec, en juin 2016. Le président de l'ANQ a pu informer les membres du Bureau des grands objectifs de ce programme et inviter les parlements à y déléguer des fonctionnaires.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres du Bureau ont examiné les situations politiques dans l'espace francophone et ont adopté cinq déclarations relatives à la Syrie, à la Centrafrique, au Burkina Faso, au Burundi et à Haïti.
- Le Bureau a décidé de maintenir la suspension des sections de la Syrie et de la Centrafrique, ainsi que la mise sous observation des sections du Mali et de Madagascar. La mise sous observation à titre préventif de la section du Burkina Faso a été levée à la suite du bon déroulement des élections présidentielle et législatives de novembre 2015. La mise sous observation à titre préventif de la section du Burundi a pour sa part été maintenue. Il a été convenu que la Commission politique étudiera la possibilité de suspendre cette section lors de sa prochaine réunion.
- Le Bureau a donné un accord de principe à la demande des participants au programme « Jeunes pousses » qui souhaitent créer un réseau de jeunes parlementaires francophones, à l'image du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie déjà existant.
- Le Bureau a entendu une communication du président de l'Assemblée nationale de Madagascar, M. Jean-Max Rakotomamonjy, sur la préparation de la 42^e Session de l'APF qui doit se dérouler en juillet 2016 à Antananarivo.
- Le président de l'ANQ a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets abordés par le Bureau.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 996,98 \$
- Transport	28 051,36 \$
Total	32 048,34 \$



PARTICIPATION À LA 7^e CONFÉRENCE MONDIALE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Lima (Pérou)- 24 et 25 février 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys et vice-président de la Commission de l'économie et du travail.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est une norme mondiale qui soutient l'amélioration de la gestion des ressources naturelles. Sa conférence mondiale réunit des parties prenantes venues du monde entier pour discuter des dernières avancées en matière de gouvernance des secteurs pétrolier, gazier et minier et pour déterminer ce que l'ITIE peut faire pour s'assurer que les citoyens bénéficient de l'exploitation des ressources naturelles.- Le député du Québec faisait partie de la délégation de l'APF conduite par le président de la Commission pour la coopération et le développement, M. Salibou Garba du Tchad.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence 2016 de l'ITIE était axée sur les résultats de la mise en œuvre de la Norme ITIE, l'éclairage du dialogue politique et l'intégration de l'ITIE dans les activités des gouvernements et des entreprises.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Assurer la participation du Québec à une rencontre mondiale concernant un secteur majeur de l'économie québécoise.- Mieux connaître les meilleures pratiques et développer les contacts du Québec dans la gestion du secteur des industries extractives.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- La participation de la Section du Québec à cette activité a contribué directement au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale sur le thème des industries extractives, ainsi qu'auprès de ses partenaires de la Francophonie.- Le député a notamment pu participer aux tables rondes thématiques ainsi qu'à une concertation avec les parlementaires et ministres francophones organisés par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'APF.- Le député a également pu recueillir de la documentation et rendre visite au kiosque du Canada.
COÛT	<ul style="list-style-type: none">- Per diem et autres frais 1 024,14 \$- Transport 3 654,36 \$Total 4 678,50 \$



RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Tanger (Maroc)
 - 24 au 26 février 2016
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{ère} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M. Daniel Cloutier, chef du protocole, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.
- CONTEXTE**
- La représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes y occupe le poste de 1^{ère} vice-présidente et siège au sein de son comité directeur.
 - Le Comité directeur se réunit avant chaque réunion du Réseau afin de statuer sur les prochaines activités du Réseau, commenter les rapports en cours d'étude et discuter des projets de résolution à venir.
 - Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.
 - La Section du Québec est responsable du suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes au sein du Réseau des femmes, et ce, depuis la tenue du séminaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en 2014, à Québec.

THÈMES

- Les pistes d'accrochage scolaire des femmes
- L'alphabétisation des femmes adultes
- Les discriminations relatives à la transmission de la propriété et de l'héritage
- La participation des femmes et des filles dans les domaines scientifiques
- Le rôle des TIC dans l'enseignement pour les filles
- Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes
- L'autonomisation économique des femmes
- Le travail domestique non rémunéré.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Faire la promotion et le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et les prises de position discutés au Réseau des femmes.
- Promouvoir des lois et des politiques publiques du Québec relatives à l'égalité des genres sur la scène internationale.
- À titre de 1^{ère} vice-présidente, assumer un leadership et participer activement à la prise de décisions au sein du Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur et le Réseau de façon à renforcer son rôle de 1^{ère} vice-présidente et le leadership du Québec dans ces instances de l'APF.
- La vice-présidente a présenté son rapport sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. Elle a souligné la nécessité pour les États de respecter et de lever leurs réserves à l'égard de la CEDEF. Elle a en outre fait part de différents programmes internationaux liés à l'égalité des sexes de manière à ce que le Réseau soit au diapason avec les agendas internationaux.
- Dans le cadre de la journée de réflexion consacrée à la mise en œuvre des objectifs de développement durable du nouveau programme des Nations Unies, le Réseau a décidé de cibler deux thématiques particulières dédiées à l'égalité des genres, à savoir celle de l'autonomisation économique et celle de la question du travail domestique non rémunéré.
- Lors de cette journée, les parlementaires ont entendu une représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), M^{me} Ayshanie Labé, qui a présenté les nouveaux objectifs de l'ONU et leur lien avec les droits des femmes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les parlementaires ont également entendu des représentants d'Oxfam, de l'Agence universitaire de la Francophonie et du Business and Professional Women qui ont chacun exposé des exemples de programmes mis en œuvre par leurs organisations respectives pour favoriser l'autonomisation économique des femmes.
- La vice-présidente a fait rapport des législations et des réalisations du Québec en matière d'autonomisation économique.
- En ce qui concerne la question plus spécifique du travail domestique non rémunéré, la vice-présidente a pu échanger sur les conséquences de ce travail sur les droits des femmes ainsi que sur les solutions pour y remédier.
- La vice-présidente a également annoncé la tenue d'un Séminaire sur le leadership des femmes parlementaires qui aura lieu à l'Assemblée nationale du Québec, en mars 2017, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD).
- Par la promotion des politiques publiques et des bonnes pratiques du Québec lors de cette réunion, la vice-présidente a participé au rayonnement du Québec au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 002,06 \$
- Transport	4 104,73 \$
Total	7 106,79 \$



60^E SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE L'ONU

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - New York (États-Unis)
 - 15 au 17 mars 2016
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.
- CONTEXTE**
- La 60^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU avait pour thème prioritaire l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable et le suivi des conclusions agréées de la 57^e session de la Commission sur les violences faites aux femmes et aux filles.
 - En mars 2015, le Réseau des femmes de l'APF et le Réseau Égalité femme-homme ont signé une Déclaration de collaboration mutuelle à New York, en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, qui prévoit notamment une participation du Réseau à certaines activités de cette organisation.
 - En marge de cette 60^e session, le Réseau des femmes de l'APF a organisé un événement parallèle qui avait pour thème : « Veiller au financement de l'égalité femme-homme : Rôle des parlements en lien avec la société civile ». Plus précisément, les réflexions ont porté sur l'intégration effective de l'approche selon le genre dans les budgets nationaux et sur le rôle de contrôle des parlements sur l'action gouvernementale en la matière.
 - Depuis juillet 2015, la représentante du Québec est responsable du suivi des enjeux internationaux au sein du Réseau des femmes de l'APF.
- THÈMES**
- L'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable
 - Les violences faites aux femmes et aux filles
 - La budgétisation selon le genre et le rôle des parlements en la matière
 - Les femmes et les conflits armés.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Partager l'expertise du Québec en matière d'analyse différenciée selon les sexes et s'enrichir des pratiques établies dans d'autres parlements.
- S'informer sur les pratiques à adopter en matière de législation favorisant l'autonomisation des femmes et le développement durable.
- Participer aux réflexions portant sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et l'impact des conflits armés sur les femmes.
- Explorer la possibilité pour le Réseau d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres organisations travaillant à l'atteinte d'une plus grande égalité des sexes.
- Faire rayonner les actions du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et élargir son réseau de contacts.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente de l'ANQ était l'une des présentatrices sur le panel portant sur la budgétisation sensible au genre. Cette prise de parole lui a permis de faire connaître l'expertise développée depuis les 10 dernières années par le Québec en matière d'analyse différenciée selon les sexes.
- La période de questions et de discussions qui a suivi la présentation de la vice-présidente a permis d'échanger sur les divers moyens dont bénéficient les parlements pour effectuer leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale en matière de budgétisation sensible au genre. Ces échanges ont fourni de nouvelles perspectives d'amélioration des pratiques courantes au Québec.
- La vice-présidente a renforcé ses connaissances sur les législations favorisant l'autonomisation des femmes et le développement durable lors des activités organisées par l'Union interparlementaire.
- Lors des activités ayant pour thème la violence envers les femmes et les filles, organisées par l'OIF et le Réseau Égalité, la vice-présidente a pu échanger sur les actions prises pour contrer la violence faite aux femmes et aux filles et pour minimiser l'impact des conflits armés sur les femmes.
- Les entretiens avec S.E.M. Paul Robert Tiendrébéogo, Ambassadeur de l'OIF à l'ONU et M^{me} Lise Thériault, ministre de la Condition féminine au Québec, ont été l'occasion de discuter des principaux dossiers à l'ordre du jour de la Francophonie en matière d'égalité des sexes.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 772,63 \$
- Transport	845,55 \$
Total	2 618,18 \$



15^e JOURNÉE FRANCO-AMÉRICAINNE DE L'ÉTAT DU MAINE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Augusta (Maine)- 16 mars 2016
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a reçu une invitation à participer à la 15^e journée franco-américaine qui se tient dans l'État du Maine.- Le but de cette journée de célébration annuelle est de sensibiliser la population au fait français dans le Maine et au rôle joué par les francophones dans l'histoire de l'État.- Lors de cette journée, une cérémonie officielle a eu lieu à la Chambre des représentants et au Sénat de l'État du Maine. Des rencontres avec des francophones du Maine ainsi que des événements visant la mise en valeur de la culture francophone et acadienne sont aussi prévus.- L'Assemblée législative du Maine détient le statut d'observateur au sein de l'APF.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'histoire de la Francophonie et la contribution des franco-américains dans l'État du Maine- Les relations historiques entre les francophones du Maine et le Québec
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les liens entre l'ANQ et les parlementaires francophones de l'État du Maine.- Réaffirmer le leadership du Québec et son soutien aux initiatives visant la protection du français en milieu minoritaire.- Contribuer au rayonnement de la langue française et de la Francophonie dans les Amériques.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Le député a eu l'occasion d'assister à l'ensemble des célébrations qui se sont déroulées à la Chambre des représentants et au Sénat, auxquelles environ 200 participants ont pris part.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député a rencontré plusieurs acteurs clés de la Francophonie dans l'État du Maine, dont M^{me} Rhea Côté Robbins, du *Franco-American Women's Institute*, permettant ainsi d'élargir le réseau de contacts de l'ANQ et de renforcer les liens déjà existants avec les parlementaires de cet État.
- La présence du député à cette activité soulignant les réalisations de la Francophonie a contribué au rayonnement de cette dernière dans la région.
- Le député a pu échanger avec les parlementaires présents sur l'importance accordée par l'ANQ à la promotion de la langue française et à sa participation aux instances de la Francophonie. Il a, entre autres, souligné l'intérêt pour l'Assemblée législative du Maine de participer activement aux activités de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

COÛT

- Per diem et autres frais	620,81 \$
- Transport	1 576,98 \$
Total	2 197,79 \$

APC

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH



**Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth**

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2015-2016.

L'APC regroupe plus de 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Elle a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agrèer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

GHISLAIN BOLDUC
Député de Mégantic
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-St-Jean
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

p. j. Fiches synthèses (6)



53^e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Victoria (Colombie-Britannique)
 - 19 au 25 juillet 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Richard Merlini, député de La Prairie et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APC
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.
 - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933.
 - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices.
 - L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick était l'hôte, en 2014, de la 52^e Conférence régionale canadienne de l'APC.
 - La réunion du comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) se tiennent en marge de la Conférence régionale. Le réseau FPC regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.

THÈMES

- Le thème de la conférence était « Passage sûr – pour un Parlement sécuritaire et accessible »
- Sécurité et accès au Parlement du Canada
- La sécurité à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique
- Les parlementaires et les médias sociaux
- Caricatures éditoriales
- L'éthique et l'imputabilité des parlementaires
- Principes et application de normes de sécurité dans un parlement – Le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale du Québec
- L'accessibilité dans les parlements canadiens
- La sécurité et l'accessibilité dans les parlements australiens
- Activités de jumelages entre les parlements

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Dans le cadre de la réunion du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » la députée représentant l'ANQ a pu assister à six conférences portant sur :
 - Le réseau FPC a-t-il un rôle à jouer dans l'observation des élections?
 - Voyage aux multiples étapes : Accompagner les femmes vulnérables sur la voie du changement.
 - L'importance de la représentation des femmes dans le monde.
 - Les femmes, la sécurité et les médias sociaux.
 - Observation des élections à l'étranger.
 - Les femmes dans les zones de conflit.
- Lors de l'une des conférences, la députée québécoise a agi à titre de présidente de séance. Ce rôle a permis à l'ANQ d'avoir une belle visibilité au sein de la réunion du réseau FPC.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La 53^e Conférence avait pour thème principal la sécurité ainsi le président de l'ANQ a prononcé une allocution intitulée : « Principes et application de normes de sécurité dans un parlement – Le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale du Québec ». Des échanges ont suivi la présentation.
- Les discussions sur la sécurité dans les enceintes législatives ont mené à une décision des présidents de se réunir à nouveau en séance de travail afin que chacune des assemblées législatives puissent présenter son plan de sécurité et discuter de manière plus approfondie des meilleures pratiques à adopter. Cette réunion aura lieu à Québec, du 23 au 24 octobre 2015.
- Les débats entourant les séances de travail et les présentations de conférenciers ont permis aux députés québécois de renforcer leurs connaissances des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.

COÛT

- Per diem et autres frais	9 177,35 \$
- Transport	6 820,41 \$
Total	15 997,76 \$



8^e PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Toronto et Kincardine (Ontario)- 4 au 8 novembre 2015
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Julie Boulet, députée de Laviolette.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) regroupe les élues membres des parlements du Commonwealth en vue de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique.- L'Assemblée nationale est active au sein du réseau FPC de la région canadienne. Elle en a d'ailleurs assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008.- Cette activité du réseau FPC s'inscrit dans le cadre du Programme de sensibilisation à l'engagement politique auprès des femmes canadiennes.- Les objectifs du Programme de sensibilisation sont notamment d'informer les femmes des rôles joués par les parlementaires dans leur collectivité et au sein de leur Parlement, d'encourager l'implication politique et scolaire des jeunes et de partager l'expérience des élues.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Mobiliser les femmes pour susciter le changement : Une célébration des pionnières- Mobiliser les femmes pour susciter le changement dans le secteur agroalimentaire- Les femmes qui ont ouvert la voie, les femmes qui suscitent le changement et qui incitent les jeunes femmes à se mobiliser- Rencontre avec de jeunes femmes de partout au Canada dans le cadre de la <i>Royal Agricultural Winter Fair</i> de Toronto.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les jeunes femmes à l'importance de l'engagement politique.
- Mettre en commun et partager des expériences relatives à la pratique de la politique par les femmes.
- Développer des outils et des méthodes pour inciter les femmes à se lancer en politique active.
- Faire connaître l'expérience québécoise en matière de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- La députée a pris part à une table ronde sur la mobilisation et l'implication des femmes dans le secteur agroalimentaire. La participation de la députée à cette activité a permis de transmettre de l'information sur le Québec et de partager des expériences concrètes avec des parlementaires et des femmes engagées dans le domaine.
- La députée québécoise a eu l'occasion de discuter avec ses homologues députées des autres provinces canadiennes sur divers sujets, dont l'importance de l'engagement politique des jeunes femmes.
- En compagnie des dirigeantes du réseau FPC, la députée québécoise a assisté à la *Royal Agricultural Winter Fair* et a ainsi fait la rencontre de jeunes femmes provenant de partout au Canada pour discuter des enjeux de condition féminine liés au milieu agricole.
- En plus d'élargir son réseau de contacts au sein du réseau FPC et auprès de femmes influentes en Ontario, la députée québécoise a pris part à des discussions sur le leadership féminin.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 013,75 \$
- Transport	480,25 \$
Total	1 494,00 \$



37^e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Regina (Saskatchewan)- 12 au 15 novembre 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Richard Merlini, député de La Prairie et membre de la Section du Québec de l'APC- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APC- M^{me} Karine Gaudreault, conseillère en relations internationales et interparlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- Chaque année, une des 14 sections de la région canadienne de l'APC organise un colloque parlementaire, lors duquel toutes les sections sont invitées à participer à des séances de travail portant sur des thèmes qu'elles auront préalablement soumis.- La dernière participation de la Section du Québec à ce Colloque remonte à l'an dernier, alors que l'activité avait été organisée à l'invitation de l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse.- L'ANQ sera l'hôte du 38^e Colloque régional canadien à l'automne 2016.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'uniformité des lois concernant des officiers de l'Assemblée législative- L'Alberta – élection générale de 2015 – Pensées des députés de l'Alberta- Le respect des droits des minorités linguistiques au Canada- La Commission de l'administration publique et le contrôle parlementaire- Les conséquences de l'élection à date fixe.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Démontrer l'engagement de la Section du Québec au sein de la région canadienne de l'APC, notamment en prenant activement part aux séances de travail.
- Présenter les compétences et le fonctionnement de la Commission de l'administration publique de l'ANQ.
- Réaliser une présentation sur les droits des minorités linguistiques au Canada dans le but d'exposer la situation au Québec et de s'informer sur l'état des lieux ailleurs dans le Canada.
- Faire état de l'expérience de l'ANQ relative aux divers thèmes inscrits à l'ordre du jour du Colloque.
- Par leur participation aux échanges portant sur les différents thèmes du Colloque, renforcer la connaissance des représentants québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- L'un des députés québécois a effectué une présentation sur les droits des minorités linguistiques au Canada. Celle-ci a permis aux parlementaires des autres provinces de mieux comprendre l'historique québécois et les enjeux liés à la Charte de la langue française. Des échanges sur les situations et mécanismes mis en place dans les autres provinces ont également eu lieu.
- La présentation du député portant sur la Commission de l'administration publique et le contrôle parlementaire a permis d'effectuer un survol de ses pouvoirs en matière de reddition de comptes et de son fonctionnement. Comme il s'agit d'un modèle unique au Canada, les autres parlementaires se sont intéressés à sa spécificité afin de s'en inspirer pour leurs réformes en cours ou à venir.
- Les discussions ont également porté sur divers sujets dont : les politiques contre le harcèlement dans les parlements, la sécurité dans les parlements, les changements d'allégeance politique en cours de mandat, la reddition de compte des dirigeants d'organismes publics, le rôle des médias dans les campagnes électorales et la réforme du Sénat.
- Les discussions entourant les séances de travail et les présentations des conférenciers ont permis aux députés québécois de renforcer leurs connaissances des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 2 785,49 \$ |
| - Transport | 2 466,65 \$ |

Total **5 252,14 \$**



64^e SÉMINAIRE DE WESTMINSTER SUR LES PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET LA PROCÉDURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 30 novembre au 4 décembre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. André Fortin, député de Pontiac.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le séminaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la Section du Royaume-Uni de l'APC. Il consiste en un programme d'ateliers, de rencontres et de visites ayant pour but de faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires du Royaume-Uni, et le parlementarisme de type britannique en général.- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a pris part à ce séminaire à quatre reprises au cours des dix dernières années, soit en 2005, 2009, 2010 et 2012.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Introduction to the Westminster System; key current challenges</i>- <i>Overview of the legislative process</i>- <i>Parliamentary administration, finance & governance</i>- <i>Role of the Speaker</i>- <i>Role of an MP</i>- <i>Role of the Loyal Opposition</i>- <i>Business of the House</i>- <i>Party discipline in Parliament</i>- <i>Legislative process: pre-legislative scrutiny and committee stage</i>- <i>Legislative process: amending legislation</i>- <i>The role of Members on a committee</i>- <i>Giving MP's a voice: Private Members' legislation, adjournment debates, parliamentary questions & motions</i>- <i>Holding the Prime Minister to account – Prime Minister's Question</i>- <i>The ever-evolving Parliament: Parliamentary ethics & standards</i>- <i>Dispersing sovereignty: Devolution and Localised Governance</i>- <i>Knowledge is power: parliamentary research and information services</i>- <i>Parliament in the age of modern democracy: education & outreach</i>

THÈMES (SUITE)

- *A Parliament for all: ensuring equality and good working environment*
- *Working Parliament – observing UK Parliament in action*
- *The role of the media*
- *Parliament, non-governmental organisations & civil society*
- *Common path to democracy : Commonwealth Oral History Project.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique.
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth.
- Le représentant québécois a eu l'occasion de rencontrer ses homologues provenant d'autres régions de l'APC, ce qui lui a permis d'échanger sur les expériences et les défis reliés au travail parlementaire et de discuter des spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ.
- Le séminaire a également permis au représentant de l'ANQ d'approfondir ses connaissances à l'occasion de conférences reliées au parlementarisme, dont celle de Lord Lisvane, membre de la Chambre des Lords et ancien greffier de la Chambre, qui a abordé le système parlementaire de Westminster.
- Le représentant de l'ANQ a également pu s'enquérir des débats qui ont cours en Grande-Bretagne et de la relation anglo-québécoise en rencontrant le délégué général du Québec à Londres.
- Le représentant de la Section du Québec a profité de sa présence en Angleterre pour assister au *Québec Annual Lecture*, qui s'est tenu à la *London School of Economics*. Pour l'occasion, le conférencier était le philosophe reconnu mondialement, M. Charles Taylor.
- La formation acquise par le représentant de la Section du Québec lui permettra de renforcer son rôle d'élu, tant à l'Assemblée, qu'en commission parlementaire et dans le cadre de son travail en circonscription, en plus d'approfondir sa connaissance de l'APC.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 3 817,28 \$ |
| - Transport | 1 353,71 \$ |

Total **5 170,99 \$**



SÉMINAIRE SUR LE RÔLE DES PARLEMENTS FACE AUX INDUSTRIES EXTRACTIVES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 7 au 10 décembre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth.- Il s'agit de la première participation d'un représentant de l'ANQ au séminaire sur le rôle des parlements face aux industries extractives.- Le séminaire a lieu annuellement et fournit une occasion précieuse et unique pour les parlementaires, les fonctionnaires parlementaires ainsi que les experts et dirigeants influents dans le domaine de se réunir pour partager et discuter des mises à jour concernant la gouvernance du secteur des industries extractives.- Cette année, le séminaire explorait la façon dont les procédures de revenus et d'approvisionnement peuvent être utilisées par les parlements, afin de trouver un équilibre entre la capacité de l'État de tirer suffisamment de revenus de l'activité extractive, et sa capacité à promouvoir et soutenir l'investissement dans le secteur.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les développements récents concernant les industries extractives faisant l'objet de discussions dans les parlements- Le rôle des parlements dans la gestion des revenus reliés aux industries extractives- L'impact des régimes fiscaux sur les industries extractives- Les procédures d'approvisionnement dans différentes juridictions- Les sources d'information que peut utiliser le gouvernement pendant le processus budgétaire- Les revenus de sources non imposables : les fonds souverains- Les revenus de taxation

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre une prise de conscience face aux différents outils et processus que les parlementaires peuvent utiliser pendant le processus budgétaire pour améliorer le suivi des revenus et des dépenses sectoriels.
- Inciter les parlementaires à participer plus activement à la formulation des politiques, la budgétisation et la surveillance des industries extractives, en vue de maximiser les bénéfices pour les citoyens.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des parlements du Commonwealth.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives du Commonwealth.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a participé aux travaux avec les autres participants, principalement des présidents et membres de commissions des ressources naturelles de parlements membres de l'APC.
- Le député a eu l'occasion d'échanger avec plusieurs de ses homologues de différentes régions du monde, notamment d'Afrique, d'Australie et du Chili, de même qu'avec des experts du secteur des industries extractives, ce qui lui a permis de consolider ses connaissances sur le sujet et de renforcer son réseau de relations parlementaires.
- Le représentant de l'ANQ a eu l'occasion de partager l'expérience de l'ANQ en matière de gouvernance du secteur extractif. Sa présence a permis à l'ANQ de bénéficier d'une belle visibilité au sein de ce séminaire.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	731,68 \$
- Transport	188,33 \$
Total	920,01 \$

¹ La plupart des frais de déplacement et de séjour du représentant de l'ANQ étaient pris en charge par l'APC.



33^e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Fredericton (Nouveau-Brunswick)- 28 au 31 janvier 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ- M. François Arsenault, directeur des travaux parlementaires.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La voix prépondérante du président- Renouveau démocratique : perspective d'un Prince-Édouardien- Décorum en Chambre- Défis et opportunités pour un nouveau vice-président- Le rôle du président à l'égard d'un député indépendant- Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail : le cas de l'ANQ- Table ronde des présidents.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Partager l'expérience de l'ANQ relativement à la mise sur pied d'une politique quant à la prévention et la gestion des situations de harcèlement au travail et susciter des échanges sur cette thématique.- Participer aux ateliers et favoriser les échanges avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada sur la procédure parlementaire.- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes ainsi que sur le fonctionnement de ces derniers.- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées législatives canadiennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des enjeux parlementaires prévalant dans les assemblées législatives canadiennes.
- La députée québécoise s'est adressée aux présidents, aux parlementaires ainsi qu'aux greffiers canadiens pour présenter la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail mise en place à l'ANQ. Cette allocution a été suivie d'échanges et a suscité beaucoup d'intérêt de plusieurs parlementaires.
- Un parlementaire québécois a également eu l'occasion de prendre la parole lors de la table ronde des présidents afin de présenter les faits saillants de l'actualité parlementaire québécoise.
- Les participants québécois ont pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives des provinces canadiennes, notamment en ce qui a trait au décorum, au rôle de vice-président et à la voix prépondérante du président d'assemblée.
- La conférence a également permis aux parlementaires québécois présents de développer leur réseau de contacts auprès d'autres législateurs canadiens.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 930,30 \$
- Transport	2 260,16 \$
Total	6 190,46 \$

COPA

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



**Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques**

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2015-2016.

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. Elle participe activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. En s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des 300 assemblées parlementaires du continent américain.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

GERRY SKLAVOUNOS
Député de Laurier-Dorion
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
Député de Rosemont
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Section du
Québec de la COPA



**XIX^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES,
RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES ET
RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Fiche synthèse

- | | |
|---------------------|---|
| ACTIVITÉ | <ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)- San Juan (Porto Rico)- 15 au 17 avril 2015 |
| PARTICIPANTS | <ul style="list-style-type: none">- M^{me} Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du comité exécutif du Réseau- M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA- M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. |
| CONTEXTE | <ul style="list-style-type: none">- Les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques veillent à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale de la COPA et des femmes parlementaires réunies à l'occasion des Réunions annuelles du Réseau, respectivement. Ils se réunissent deux fois par année, soit une fois dans le cadre de l'assemblée générale de la COPA et une autre fois entre deux assemblées générales de l'organisation.- L'Assemblée nationale du Québec a occupé la présidence de l'organisation pour la période 2010-2013.- Des députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein du Comité exécutif de la COPA : ex-président, représentant du Secrétariat du Québec, président de la Commission de la démocratie et de la paix et représentante de l'Assemblée hôte de la première assemblée générale.- Une députée de l'Assemblée nationale occupe le poste de représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au sein du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. |

CONTEXTE (SUITE)

- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Exceptionnellement, la Commission de l'environnement et du développement durable de la COPA tiendra une réunion en marge des réunions des comités exécutifs de la COPA et du Réseau.

THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif de la COPA :
 - Présentation du rapport de la présidence
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires et suivi du prélèvement des contributions annuelles des parlements membres de la COPA
 - Présentation des rapports et plans de travail des commissions thématiques permanentes
 - Planification des activités de la COPA en 2015
 - Préparation de la XIV^e Assemblée générale de l'organisation
 - Programme des missions d'observation électorale (MOE) de la COPA
 - Participation d'une délégation de la COPA aux travaux de la XIX^e Conférence annuelle de l'Union des législatures d'États fédérés du Brésil (UNALE)
 - Réforme des règles de la trésorerie
- Thèmes à l'ordre du jour du comité exécutif du Réseau :
 - Présentation du Bulletin du Réseau
 - Présentation du rapport du Secrétariat
 - Intégration de nouvelles membres au Comité exécutif
 - Suivis et discussions sur la 59^e session de la Commission sur la condition de la femme, du 9 au 20 mars à New York
 - Les droits sexuels et reproductifs
 - Femmes et enfants migrants
 - Lancement de la page Facebook du Réseau
 - Collaboration entre le Réseau et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA)
 - Préparation de la XIII^e Réunion annuelle du Réseau
- Thèmes à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable :
 - Les impacts économiques des changements climatiques dans les Amériques.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Prendre part aux décisions stratégiques concernant la consolidation des finances, le renforcement des travaux des commissions, l'organisation des secrétariats et le développement de partenariats.
- Participer activement aux travaux du comité exécutif de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, prendre part aux décisions et planifier les travaux de la COPA et du Réseau pour l'année 2015, notamment la XIV^e Assemblée générale de l'organisation et la XIII^e Réunion annuelle du Réseau, qui auront lieu à Guanajuato, au Mexique, en septembre 2015.
- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors des réunions de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
- À titre d'Assemblée fondatrice de la COPA, contribuer à la consolidation et au développement de l'organisation poursuivant les objectifs institutionnels 2010-2013 de la présidence de la COPA.
- Participer activement aux différentes séances de travail de la Commission de l'environnement et du développement durable et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
- Discuter de l'envoi d'une délégation multilatérale de la COPA au Brésil en juin prochain pour rencontrer les autorités du Congrès fédéral et de l'Union des législatures des États fédérés du Brésil (UNALE), afin de réactiver le Secrétariat du Brésil et de promouvoir la participation des parlementaires brésiliens à la COPA.
- Faire la promotion de la prochaine mission d'observation électorale de la COPA, qui se tiendra à l'occasion des élections législatives mexicaines le 7 juin 2015.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- La présidente de la COPA a présenté son rapport d'activité.
- De concert avec le premier vice-président de la COPA, la présidente a annoncé la tenue de la XIV^e Assemblée générale de la COPA à Guanajuato, au Mexique, du 9 au 11 septembre 2015. Les réunions des commissions thématiques permanentes suivantes figureront au programme de l'assemblée générale :
 - Commission de la démocratie et de la paix;
 - Commission de la santé et de la protection sociale;
 - Commission de l'économie, du commerce, du travail, de la compétitivité et des blocs commerciaux;
 - Commission de l'environnement et du développement durable.
- Le rapport du Secrétariat du Québec de la COPA a été déposé dans le cadre de la réunion du comité exécutif.
- Les rapports et plans de travail de la Commission de la démocratie et de la paix, de même que de la Commission de la santé et de la protection sociale ont été déposés et acceptés par les parlementaires présents.
- Les parlementaires participants ont assisté à des conférences sur l'érosion côtière, sur les changements climatiques et sur l'environnement.
- Le premier vice-président a présenté le rapport financier de l'organisation. À titre de représentante de l'assemblée vérificatrice des finances de l'organisation, la députée du Québec a émis une série de recommandations en lien avec la bonne gestion des finances de la COPA.
- Les membres du comité exécutif ont adopté une résolution sur l'érosion côtière, une autre sur l'adoption de l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto, de même qu'une déclaration sur les changements climatiques. Les membres ont également adopté une résolution sur les récentes manœuvres militaires du Royaume-Uni aux îles Malouines.
- Les membres du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ont intégré de nouvelles membres provenant du Nicaragua, du Costa Rica et de la Bolivie.
- La présidente a présenté le Bulletin et effectué le lancement de la page Facebook officielle du Réseau, deux éléments préparés par le Secrétariat du Québec.
- La représentante de l'ANQ a présenté le rapport d'activités du Secrétariat du Réseau pour la période du 6 novembre 2014 au 15 avril 2015.

**COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre de discussions sur la 59^e session de la Commission sur la condition de la femme, qui a eu lieu du 9 au 20 mars à New York, la représentante de l'Assemblée hôte du secrétariat a présenté la contribution du Québec à l'examen préparé par le Canada devant la Commission.
- Les membres du comité exécutif du Réseau ont approuvé la tenue de la III^e Consultation aux parlementaires des Amériques, organisée conjointement avec la Commission interaméricaine des femmes, qui se tiendra au cours de la prochaine assemblée générale à Guanajuato, au Mexique, en septembre prochain. Cette consultation aura pour thème « En marche vers la parité politique ».

COÛT

- Per diem et autres frais	4 686,14 \$
- Transport	2 883,53 \$
Total	7 569,67 \$



**MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES
DU 7 JUIN 2015 AU MEXIQUE**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Mexico (Mexique)
 - 3 au 8 juin 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Richard Merlini, député de La Prairie et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale de la COPA a adopté, le 5 novembre 2014, à Asunción, au Paraguay, une recommandation proposant l'envoi d'une mission d'observation électorale de la COPA à l'occasion des élections générales du 7 juin 2015, au Mexique.
 - Dans cette optique, la présidente de la COPA a entrepris des démarches auprès de représentants de l'Institut national électoral (INE) du Mexique afin de les informer de l'adoption de la recommandation susmentionnée et de leur confirmer la disponibilité de la COPA à envoyer une mission d'observation électorale.
 - Dans une lettre datée du 30 mars 2015, la COPA a reçu, de la part des autorités électorales mexicaines, une invitation à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour le scrutin de juin.
 - La COPA a déployé des missions d'observation électorale au Mexique lors des élections présidentielle et législatives du 2 juillet 2006, lors des élections législatives du 5 juillet 2009 et lors des élections présidentielle et législatives du 1^{er} juillet 2012. À la suite de cette dernière mission, les recommandations suivantes avaient été soumises aux autorités électorales mexicaines, notamment de :

CONTEXTE (SUITE)

- Permettre l'installation du bureau de vote avant 8 h afin que les électeurs puissent commencer à voter dès l'ouverture des bureaux de vote et, ainsi, bénéficier de plus de temps pour exercer leur droit de vote;
 - Permettre que les électeurs puissent voter par anticipation s'ils prévoient être à l'extérieur de leur district le jour du scrutin, afin d'éviter les longues files d'attente et les bousculades dans les bureaux de vote spéciaux;
 - Interdire toute prise de photos dans l'enceinte du centre de votation.
- La Section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale.
 - Il s'agit de la 15^e mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.

THÈMES

- Les 3, 4, 5 et 6 juin, les membres de la délégation ont pris part à plusieurs réunions de travail auprès de représentants et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier l'état de l'organisation des élections au Mexique
- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans le District fédéral de Mexico et dans l'État de Mexico, afin d'y observer le déroulement des opérations électorales.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Cette mission a notamment permis de faire un suivi des recommandations faites lors de la mission d'observation électorale de la COPA réalisée au Mexique en juillet 2012.
- La participation de députés de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à des missions multilatérales d'observation électorale dans les Amériques contribue au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
- Cet engagement permet également à l'ANQ d'appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.
- La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique en matière de consolidation de la démocratie.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de La Prairie a agi à titre de chef de mission.
- Les 6 participants formant la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans plus de 45 centres de votation. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral, dont les autorités électorales, les candidats et représentants des principaux partis politiques, ainsi que des représentants de la société civile.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Parmi les intervenants de la société civile, les membres de la délégation de la COPA ont rencontré le président d'Amnistie internationale, section Mexique, M. Perseo Quiroz Rendón, le directeur du Centre d'assistance et de promotion électorale (CAPEL), M. Salvador Romero, des membres de l'Institut de Leadership Simone de Beauvoir, un groupe de défense des droits des femmes et le comité directeur de Serapaz, un groupe de promotion de la paix et des droits de la personne.
- Par ailleurs, les membres de la délégation ont participé à quelques conférences prévues dans le cadre du programme offert par l'Institut national électoral du Mexique aux visiteurs internationaux.
- Dans le cadre de ce programme, les membres de la délégation ont pu rencontrer les présidents de tous les partis politiques inscrits au registre de l'Institut national électoral, sauf le Parti révolutionnaire institutionnel.
- Les parlementaires ont émis des recommandations portant notamment sur l'ouverture des bureaux de vote et sur la présence effective du personnel électoral.
- Notons également que certains correctifs ont été apportés afin de pallier aux problèmes soulevés par la délégation de la COPA en 2012. En effet, la COPA recommandait de permettre l'installation des bureaux de vote avant 8 h, heure à laquelle doit débiter le vote. Une modification à la loi électorale permettait désormais leur installation à partir de 7 h 30. Cependant, à la lumière des observations faites par la délégation, ce correctif s'est avéré insuffisant pour pallier aux retards constatés dans l'ouverture des bureaux de vote.
- Les observations et les recommandations de la délégation seront consignées dans un rapport qui sera soumis aux autorités électorales du Mexique, afin de proposer des modifications législatives ou administratives en vue du prochain scrutin.
- Le représentant de l'ANQ, qui agissait à titre de chef de mission, a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.
- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme des missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possibles afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 6 106,32 \$ |
| - Transport | 3 525,96 \$ |

Total **9 632,28 \$**



**XIV^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XIII^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Guanajuato (Mexique)
 - 9 au 11 septembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et ex-président de la COPA
 - M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA
 - M. Jean-François Lisée, député de Rosemont, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
 - M^{me} Karine Vallières, députée de Richmond et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- À l'occasion de la réunion du Comité exécutif de la COPA, tenue à San Juan, Porto Rico, le 17 avril 2015, le premier vice-président de la COPA, le sénateur M. Miguel Ángel Chico Herrera, a offert d'être l'hôte de la XIV^e Assemblée générale de la COPA et de la XIII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
 - L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
- La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre Comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Trois commissions thématiques permanentes se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale, soit la Commission de la démocratie et de la paix, la Commission de la santé et de la protection sociale ainsi que la Commission de l'environnement et du développement durable.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau a organisé la III^e Consultation des parlementaires des Amériques.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
 - « Les opportunités dans les Amériques en matière de gouvernabilité, d'environnement, de santé, de sécurité et de démocratie »

THÈMES (SUITE)

- Réunion du Comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption de la réforme des règles de la trésorerie
 - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2015-2016
- Commissions de travail permanentes :
 - Le rôle des médias dans les campagnes politiques
 - La sécurité dans les systèmes électoraux américains
 - Le renforcement des institutions démocratiques
 - Les énergies renouvelables ainsi que les efforts pour réduire les émissions de CO2 et le réchauffement climatique
 - Les missions d'observation électorale
 - La prévention des épidémies et la sécurité en matière de santé aux frontières, les exemples de l'Ebola et du Chikungunya
 - L'intégration des politiques publiques en matière de santé
 - Le cancer
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
 - La violence politique envers les femmes
- III^e Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
 - La conciliation vie privée/vie publique dans les parlements
 - La violence politique contre les femmes.
- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Contribuer à l'adoption :
 - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
 - de la déclaration sur l'intégration des politiques publiques en matière de santé;
 - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Pérou, à l'occasion des élections générales du 10 avril 2016.
- Faire adopter la réforme des Règles de la trésorerie visant à améliorer et consolider la situation financière de l'organisation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année et adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale.
 - Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
 - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
 - Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
 - Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines pistes de collaboration.
 - Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
 - Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'Assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
 - Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2015-2016.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à l'adoption de la réforme des règles de la trésorerie de la COPA.
 - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ, par la voix de l'un de ses représentants, a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA, en plus de contribuer à la préparation des élections des membres du comité exécutif de la COPA pour la période 2015-2017.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a présidé les travaux de la commission, en plus d'y présenter le rapport d'activités 2014-2015 et d'y déposer le plan de travail 2015-2016. Il a également présenté le rapport de la mission d'observation électorale de la COPA, tenue à l'occasion des élections législatives mexicaines du 7 juin 2015.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Pérou, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril 2016.
- La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption de la déclaration sur l'intégration des politiques publiques en matière de santé lors des travaux de la Commission de la santé et de la protection sociale. Elle a également appuyé le nouveau plan de travail proposé.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail de l'ANQ durant la Consultation aux parlementaires.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a déposé le rapport du Secrétariat du Réseau. En tant que membre du Comité exécutif du Réseau, elle a également participé à l'élection du nouveau Comité exécutif du Réseau pour le mandat 2015-2017 et a expliqué en quoi consiste l'appui offert par le Secrétariat du Réseau des femmes.

COÛT

- Per diem et autres frais	6 993,09 \$
- Transport	5 948,51 \$
Total	12 941,60 \$

DANREU

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis**

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2015-2016.

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis.

L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les élus américains par sa participation, comme membre international affilié, aux activités de deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments* (CSG), et sa région de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), ainsi que la *National Conference of State Legislatures* (NCSL). De plus, la DANREU travaille au développement de nouvelles relations bilatérales avec des congrès d'États prioritaires pour le Québec. À cet effet, la dernière année a été marquée par les deux premières réunions de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM), qui ont eu lieu en septembre 2015 et en mars 2016.

Les activités de la DANREU permettent aux députés québécois de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, l'environnement, l'énergie et les questions transfrontalières. Les membres de la DANREU qui détiennent un poste de responsabilité au sein des instances dirigeantes ou des commissions thématiques de ces organisations font également rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir l'expertise québécoise et les préoccupations de leurs concitoyens sur les divers sujets à l'étude.

Chacune des missions de la DANREU fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance. Par ailleurs, il convient de mentionner que deux députés québécois assument, pour l'année 2016, la présidence de l'ERC et que l'Assemblée nationale sera l'hôte, du 7 au 10 août prochain, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de cette organisation.

Au cours de la prochaine année, la DANREU entend donc maintenir son engagement au sein de ces organisations et poursuivre le renforcement des liens auprès de partenaires privilégiés.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



FRANÇOIS OUIMET

Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la DANREU



GUY LECLAIR

Député de Beauharnois
Vice-président de la DANREU

p. j. Fiches synthèses (16)



SYMPOSIUM DES LEADERS PARLEMENTAIRES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Washington, D.C.- 10 au 12 juin 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL)- M^{me} Émilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Cette activité rassemble les présidents d'assemblée, les leaders et autres dirigeants des assemblées législatives des États américains.- Ce Symposium a pour but d'offrir aux leaders la possibilité d'être inspirés par des panelistes de haute renommée, issus de divers domaines. Il est avant tout axé sur le leadership.- L'ANQ accueillera le prochain Symposium des leaders parlementaires, à Québec, du 17 au 20 septembre 2015.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Transformational Leadership</i>- <i>The Political Landscape and what it means for the States</i>- <i>Leaders Discussion of Major State Issues</i>- <i>Rules of the Game / Procedures in Congress</i>- <i>Insight on Washington Politics and Policy</i>- <i>Congressional Program with key congressional leaders</i>- <i>White House program with top administration officials.</i>
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Approfondir l'étude de certains sujets d'intérêt et rester à l'affût des enjeux qui concernent les États américains.- Inviter les dirigeants des assemblées législatives des États américains à participer au Symposium des leaders parlementaires de la NCSL qui aura lieu à Québec en septembre 2015.- Renforcer les liens de collaboration avec nos partenaires américains afin de promouvoir les intérêts du Québec.- Faire connaître aux législateurs américains la réalité québécoise et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS**

- Le représentant de l'ANQ a assisté à plusieurs conférences, dont celle de l'ancien président du *Republican National Committee* (RNC), M. Micheal Steele, et celle de M. Marty Gold du *Capitol Counsel* sur la procédure complexe au Congrès américain.
- Lors d'un passage au Congrès, la délégation québécoise a eu l'occasion de rencontrer des leaders parlementaires, dont le sénateur Orrin Hatch qui est également président de la Commission des Finances du Sénat américain et le représentant Jason Chaffetz.
- Le député québécois a pris la parole lors d'une table ronde entre les leaders, lui permettant ainsi d'expliquer brièvement aux américains les enjeux reliés à l'actualité politique québécoise.
- La tenue d'une réception au *U.S House Committee* fut l'occasion pour la délégation de l'ANQ de s'entretenir avec plusieurs autres leaders américains.
- Un déjeuner-conférence avec l'éditrice en chef de *The Cook – Political Report*, Amy Walter, aura permis de se familiariser avec les candidats annoncés et potentiels en vue de la Présidentielle de 2016 aux États-Unis et de prendre le pouls du climat politique à Washington D.C.
- De plus, le député québécois a assisté à une rencontre de briefing à la Maison-Blanche; les personnes suivantes y prenaient la parole :
 - Jerry Abramson, *Deputy Assistant to the President and Director of Intergovernmental Affairs*;
 - Ambassador Robert Holleyman, Deputy U.S Trade Representative;
 - Arne Duncan, Secrétaire à l'Éducation
 - Gina McCarthy, administrateur de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)
- Cette activité à la Maison-Blanche a été l'occasion pour le vice-président de l'Assemblée nationale de s'entretenir quelques minutes avec M^{me} McCarthy au sujet d'hydro-électricité et des projets de collaboration avec le Québec.
- Finalement, ce Symposium a offert à la délégation de l'ANQ une belle occasion d'élargir son réseau de contacts auprès des leaders américains, tant au niveau des États qu'au niveau fédéral.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 426,81 \$
- Transport	1 504,01 \$
Total	2 930,82 \$



**FORMATION
SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD
LEGISLATIVE ENERGY HORIZON INSTITUTE**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Richland, WA, 25 au 28 juillet 2015 (atelier 1)- Washington, D.C. 7 au 10 octobre 2015 (atelier 2)
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Mathieu Lemay, député de Masson.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Organisée par la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) et l'Université de l'État de l'Idaho, cette activité vise la formation des députés intéressés à la question de l'énergie en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis, le gouvernement du Canada et le <i>Pacific Northwest Economic Region</i> sont également partenaires de cette formation.- La formation comprend deux sessions, l'une en juillet et l'autre en octobre. Une quarantaine de législateurs du Canada et des États-Unis y prennent part.- La NCSL est une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié. C'est à ce titre qu'un député québécois a été invité à participer à cette formation.- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et la Commission du travail et du développement économique de la NCSL.
THÈMES	<p>Richland, WA, - Atelier 1</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Electric Power Generation, Transmission & Distribution</i>- <i>Rate of Return 101</i>- <i>Canadian Natural Gas</i>- <i>Electric Power Generation, Transmission and Distribution</i>- <i>Natural Gas Production, Transmission and Delivery</i>- <i>Petroleum 101</i>- <i>Biomass</i>- <i>Independent Power Producers</i>

THÈMES (SUITE)

- *Aligning Utility Regulation with State Energy Policy*
- *Integrated Resource Planning Game*
- *Challenges of Running an Energy Company Today*
- *Smart Grid*
- *Utility 2.0*
- *Canada's Energy situation*
- *Alternative Fuels for Transportation / Policies that work to support natural gas Vehicles / State of Electric Vehicles in North America*
- *Financing Energy Projects*
- **Washington D.C – Atelier 2**
- *Federal Energy Policy Landscape to 2016 and beyond*
- *Role of the Federal Energy Regulatory Commission The*
- *Future of Coal*
- *What Will States/Provinces Based Regulation look like in 2030*
- *Litigation on FERC*
- *Global Energy Picture*
- *EPA's 111b and 111d – The Final Rule / The Road ahead*
- *Overview of Industry Practices in Fracturing*
- *Regulatory State/Provincial Perspective on Fracturing Regulation*
- *Best Policy Practices for Renewable Energy & Enabling Technologies*
- *Future of the Grid*
- *Natural Gas's Aging Infrastructure, Pipeline Safety & Expansion Best Practices*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés aux questions énergétiques ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens sur ces sujets.
- Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis et du Canada qui ont un intérêt ou une expertise sur le thème de l'énergie.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le parlementaire québécois a pu bénéficier d'une formation de haut niveau sur les questions énergétiques en Amérique du Nord. Au terme de sa formation, il s'est vu décerner une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho
- Il a pu parfaire ses connaissances sur les enjeux globaux liés à l'énergie et, de manière plus précise, sur l'avenir de l'industrie du charbon, sur l'importance de l'action législative en matière énergétique, sur l'état des réseaux de distribution et sur l'apport des ressources renouvelables sur le territoire nord-américain, pour ne nommer que ceux-ci.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- Plusieurs parlementaires canadiens et américains participaient à cette formation, ce qui a permis au député québécois de pouvoir discuter des différentes réalités entre provinces et États américains.
- Cette activité s'inscrit dans l'objectif poursuivi par les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.
- Le député a pu accroître son réseau de contacts auprès d'intervenants majeurs du système énergétique américain et de collègues parlementaires américains et canadiens.

COÛT (RICHLAND, WA)

- Per diem et autres frais	5 080,83 \$
- Transport	1 419,24 \$
Total 1	6 500,07 \$

COÛT (WASHINGTON, D.C.)

- Per diem et autres frais	5 298,98 \$
- Transport	636,46 \$
Total 2	5 935,44 \$
Totaux	12 435,51 \$



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Seattle (Washington)
 - 2 au 6 août 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale (ANQ), vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet, membre de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL
 - M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la *National Conference of State Legislatures (NCSL)*, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.
 - L'ANQ est représentée au sein de la Commission du travail et du développement économique ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.
 - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.

THÈMES

- *Task Force on Energy Supply*
- *EPA climate regulations*
- *Social media Platforms in the Legislature*
- *Sharing Economy*
- Infrastructures
- Agriculture et développement rural
- Banque, services financiers et assurances
- Budget, taxes et régimes de retraite
- Droit, criminalité et justice des mineurs
- Éducation
- Énergie
- Environnement et ressources naturelles
- Éthique
- Transport
- Gouvernance, démocratie et réformes gouvernementales
- Immigration
- Relations internationales
- Santé et service sociaux
- Télécommunication
- Travail et développement économique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du comité exécutif, de la Commission de l'emploi et du développement économique, de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures ainsi que des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ ont pris part aux journées de rencontre du Groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique. Ils ont pu prendre connaissance des derniers développements en matière de production et de transport d'électricité aux États-Unis et s'exprimer sur les prochaines étapes des travaux du groupe de travail, notamment sur l'approvisionnement énergétique transfrontalier.
- Les députés ont pris une part active aux réunions des diverses instances administratives de la NCSL, soit le comité exécutif et le sous-comité sur les relations et les communications avec les membres.
- Des parlementaires ont participé à la journée organisée par le groupe de travail sur les relations internationales au Capitole de l'État de Washington. À cette occasion, ils ont entendu une conférence du Lieutenant-gouverneur de l'État, M. Brad Owen. Ils ont également pu en apprendre davantage sur le processus législatif de cet État en prenant part à une simulation parlementaire.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- Le programme de l'Assemblée annuelle a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux de la politique américaine en assistant à diverses conférences prononcées par des personnalités publiques portant notamment sur la sécurité, l'économie, la réhabilitation des personnes incarcérées et les régimes de retraite. Parmi les conférenciers entendus, notons l'ancien secrétaire à la défense Robert Gates, l'auteure Piper Kerman et le président des cafés Starbucks, M. Cliff Burrows.
- La délégation québécoise a pu prendre la mesure de l'environnement politique américain à l'approche des élections législatives et présidentielle de 2016. Par ailleurs, ils ont pu approfondir leur réseau de contacts avec d'influents parlementaires américains.

COÛT

- Per diem et autres frais	12 910,32 \$
- Transport	4 379,68 \$
Total	17 290,00 \$



55^e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Wilmington (Delaware)
 - 15 au 19 août 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de la DANREU
 - M. Guy Ouellette, député de Chomedey et co vice-président de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG)
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie et de l'environnement du ERC/CSG
 - M. Samuel Aubry-Gagnon, chef en résidence du restaurant le Parlementaire
 - M. Jean-François Provençal, chef adjoint du protocole
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États membres à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de dix États du Nord-Est des États-Unis, des Îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle et sur la planification stratégique.

CONTEXTE (SUITE)

- L'Assemblée nationale du Québec sera l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC.
- Il est de coutume, à l'ERC, que la prochaine institution hôte de l'assemblée annuelle organise une réception visant à faire la promotion de son activité et de la ville dans laquelle elle se tiendra.¹

THÈMES

- *Improving trade growth between the U.S. and Canada and making North America more competitive*
- *Bilateral Agreement on border preclearance*
- *Peace Bridge Truck Preclearance Pilot Project Outcomes*
- *Roundtable on Early Childhood and K-12 Issues*
- *Implementing EPA's Clean Power Plan*
- *Roundtable on Veterans Workforce Development*
- *Funding and Financing Transportation infrastructure investments*
- *From Recovery to Prosperity: Building Resilient State*
- *Raising the Minimum Wage*
- *Net Neutrality: Destroying or Protecting Innovation?*
- *How to grow the Aquaculture and Fishing Industry in the Northeast*
- *Growing and Adding Value to the Forestry Industry*
- *Enhancing Resiliency*
- *Developing a Health Care Workforce to Reach the Triple Aim*
- *Jobs, Economic Development and the Rail Supply Industry*
- *"Race, Diversity and the New America"*
- *Implications of the Attack on Fact in Politics.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en participant activement aux travaux des instances décisionnelles de l'organisation (Comité exécutif, Comité de planification stratégique, Comité de l'assemblée annuelle).
- Présider les travaux de la Commission des relations Canada / États-Unis portant sur l'entente bilatérale sur le prédédouanement à la frontière.
- Participer aux travaux des commissions permanentes de l'ERC. Établir les contacts nécessaires à la promotion du développement du marché du carbone de la *Western Climate Initiative* et faire valoir les demandes du Québec en matière de sécurité dans le transport ferroviaire.
- Faire la promotion active de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC qui auront lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016, notamment par l'organisation d'une réception d'invitation à cette assemblée.¹
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS**

- Un représentant de l'ANQ a agi comme modérateur dans le cadre du panel d'experts portant sur le prédédouanement et la préinspection à la frontière canado-américaine. Une entente sur le sujet a récemment été signée entre les gouvernements des deux pays.
- Le représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie et de l'environnement a fait valoir le point de vue du Québec sur la nécessité de légiférer en matière de sécurité dans le transport des matières dangereuses par voie ferroviaire.
- Il a également pris activement part aux discussions portant sur les changements climatiques et les diverses façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur de l'énergie.
- Le co vice-président de l'ERC a fait rapport sur les préparatifs de l'Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC qui aura lieu à Québec en août 2016. Il y a présenté le thème proposé, le programme préliminaire, ainsi que la signature graphique de l'assemblée.
- Quelque 500 délégués ont pris part à une activité de promotion organisée par l'Assemblée nationale du Québec ayant pour objectif de les inviter à prendre part à la 56^e Assemblée générale qui se tiendra à Québec.¹
- Les membres de la délégation de l'ANQ ont assuré une présence active du Québec tout au long des travaux tenus dans le cadre de l'Assemblée annuelle, particulièrement lors des réunions des commissions permanentes et des comités administratifs dont l'ANQ est membre. Ils ont veillé à ce que les résolutions adoptées respectent les intérêts du Québec, en plus d'y faire valoir le point de vue et l'expertise du Québec.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	8 872,31 \$
- Transport	5 103,75 \$
Total	13 976,06 \$

¹ Les coûts de la réception du 18 août ont été portés au budget des activités institutionnelles de l'ANQ.



**ROBERT J. THOMPSON EASTERN LEADERSHIP ACADEMY
DE L' EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Philadelphie (Pennsylvanie)
 - 23 au 27 août 2015
- PARTICIPANT**
- M. Simon Jolin-Barette, député de Borduas.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - L'ANQ est fortement engagée au sein de l'ERC. Elle en a assumé la présidence en 2007-2008, en plus d'avoir accueilli son comité exécutif et son assemblée annuelle en 1995 et en 2007. Elle assumera à nouveau la présidence et ces instances en août 2016.
 - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle et sur la planification stratégique.
 - La *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* a été créée en 2004 par un groupe de travail auquel participait l'ANQ afin de permettre à des parlementaires membres de l'ERC d'obtenir une formation sur le développement des capacités d'analyse, de réflexion et de leadership.
 - À titre de membre international affilié de l'ERC, l'ANQ est invitée à soumettre le nom de députés québécois pour participer à cette activité de formation.

THÈMES

- *Time and priority Management*
- *Effective Communication in a Polarized Environment*
- *Your personal Influence on Leadership in State Government*
- *Consensus Building and Dispute Resolution*
- *Civil Discourse: Turning Talk into Action*
- *Risk Communication – A Tool for Relationship Management*
- *Facing the Media*
- *Direction. Alignment, Commitment: What Leaders Do*
- *Legacy Session: Pay it forward.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux séminaires et aux activités de la *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* qui ont pour objectifs de permettre aux parlementaires de l'ANQ de renforcer leur expertise par une formation de qualité sur le travail législatif et le leadership parlementaire et d'approfondir leurs connaissances du système politique des États-Unis.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette formation de haut niveau, destinée à un député en début de carrière, a permis au parlementaire désigné de parfaire ses connaissances et habiletés en matière de leadership et de communication.
- De plus, les divers ateliers proposés lui auront permis de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en gestion et en développement des compétences. Des activités de groupe ont amené les participants à perfectionner l'art de la négociation, la prise de décision, la gestion de crise et la dynamisation du travail d'équipe.
- La participation du député québécois à la formation offerte par cet institut lui a permis d'approfondir ses connaissances du système politique américain et de ses enjeux.
- Le député québécois a pu rencontrer un grand nombre de parlementaires américains et canadiens sélectionnés pour prendre part à cette formation. Il a pu sensibiliser ses homologues sur divers enjeux propres au Québec.

COÛT

- Per diem et autres frais 533,30 \$
- Transport 822,07 \$

Total 1 355,37 \$



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Buffalo (New York)
 - 25 et 26 septembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre du comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et représentant de l'ANQ au Caucus législatif des Grands Lacs
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- Le Caucus législatif des Grands Lacs, composé de parlementaires provenant de huit États américains et des provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003.
 - Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. Pour ce faire, les parlementaires assistent à une série de présentations d'experts de divers domaines d'intérêt pour cette région.
 - La Section du Midwest du *Council of State Governments* (CSG) héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
 - L'ANQ accueillait, en juillet 2014, le Caucus législatif des Grands Lacs pour la première fois.
- THÈMES**
- *Update on Asian carp and efforts to control its spread*
 - *Binational cooperation on reducing phosphorus loadings and harmful algal blooms*
 - *Spotlight on Lake Erie*
 - *Harbor maintenance operations and funding: Opportunities and challenges for the Great Lakes Region*
 - *The risks and impacts of crude oil transport in the Great Lakes Region.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire état des initiatives politiques et législatives du Québec à l'égard du fleuve Saint-Laurent et de la protection de l'eau potable et faire valoir les intérêts du Québec à l'égard de ces enjeux.
- Sensibiliser les parlementaires présents sur les conséquences des gestes posés et des décisions prises en amont sur le fleuve Saint-Laurent.
- S'enquérir des développements relatifs à la protection du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Maintenir et bénéficier des liens établis avec les partenaires de cette région afin de partager l'information sur le sujet.
- Siéger au comité exécutif de l'organisation et participer aux grandes décisions relatives à son fonctionnement et aux prochaines activités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député membre du comité exécutif du Caucus a pris part à la réunion de cette instance au cours de laquelle il a été question du processus de signature des lettres collectives.
- Les députés ont fait rapport sur les nouvelles lois et politiques québécoises liées au fleuve Saint-Laurent. Ils ont, entre autres, mentionné la tenue du Sommet des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent, à Québec, en juin 2015, et la publication de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec.
- La délégation québécoise a assisté aux diverses conférences et participé aux discussions se rapportant aux thèmes d'intérêt pour le Québec, notamment les espèces invasives, la pollution créée par les microbilles et le contrôle du phosphore.
- Le caucus a adopté cinq résolutions portant sur l'entretien des installations portuaires aux États-Unis, le site d'enfouissement des déchets nucléaires prévu en Ontario, le projet de diversion des eaux de la ville de Waukesha, la revitalisation des communautés situées sur les berges des Grands Lacs et la réduction du phosphore dans le lac Érié.
- Les échanges ont été complétés par une visite de terrain, alors que la délégation québécoise a eu l'occasion de constater les efforts menés par la communauté de Buffalo pour restaurer les berges du lac Érié à la suite du départ d'une bonne partie de l'industrie lourde de cette région.

COÛTⁱ

- Per diem et autres frais	2 390,60 \$
- Transport	1 462,20 \$
Total	3 852,80 \$

ⁱ Une partie des frais relatifs à la participation de MM. Ouellette et Leclair a été remboursée par le Council of State Governments.



GETTYSBURG LEADERSHIP EXPERIENCE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Gettysburg (Pennsylvanie)- 12 au 14 octobre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Cette activité rassemble 12 parlementaires et leaders des assemblées législatives des États américains. Elle est offerte par la NCSL en collaboration avec la <i>Lincoln Leadership Institute</i>.- Il s'agit d'une formation en leadership offerte à des parlementaires occupant des postes de haut niveau dans les instances américaines.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>How do you identify goals and focus others on accomplishing those goals?</i>- <i>How can you effectively work with strong personalities, large egos and towering ambition?</i>- <i>What leadership traits made Abraham Lincoln a legendary leader?</i>- <i>Why is character vital to leadership?</i>
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Assister aux conférences et aux ateliers offerts dans le cadre de cette formation- Acquérir des aptitudes en matière de leadership et de communication- Approfondir l'étude de certains sujets d'intérêt et rester à l'affût des enjeux qui concernent les États-Unis d'Amérique- Participer aux activités de réseautage et renforcer les liens de l'ANQ avec les parlementaires américains.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSION**

- Le député a assisté aux conférences et participé aux activités offertes dans le cadre de cette formation. Les ateliers proposés lui ont donné l'occasion de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en leadership et en développement des compétences.
- La participation du député québécois lui aura également permis d'approfondir ses connaissances du système politique américain et de son histoire.
- Cette formation aura en outre permis au représentant de l'ANQ d'élargir son réseau de contacts auprès de parlementaires et de leaders américains

COÛT

- Per diem et autres frais	575,23 \$
- Transport	394,55 \$
Total	969,78 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Nashville (Tennessee)
 - 16 et 17 octobre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et représentant de l'ANQ à la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M^{me} Emilie Bevan, secrétaire administrative adjointe de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis.
- CONTEXTE**
- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine, bipartisane, réunissant des parlementaires des 50 États fédérés.
 - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
 - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- THÈMES**
- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2016 et affaires courantes de l'organisation
 - Rencontres des sous-comités sur le budget et les finances, ainsi que sur les communications et les relations avec les membres
 - Déjeuner de travail : déterminer les thèmes qui seront abordés au cours de la prochaine année, notamment lors de l'assemblée annuelle.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Se positionner, lors de la rencontre du comité exécutif, sur l'engagement international des États fédérés en matière de changements climatiques et proposer à la NCSL de faire de cet enjeu l'un des thèmes de l'assemblée annuelle de 2016.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation.
- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ au sein des États américains.

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

- Les parlementaires présents ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres.
- Lors de la réunion du comité exécutif, le représentant de l'ANQ a prononcé une allocution dans le but d'interpeller les parlementaires américains sur le rôle que peuvent jouer les États fédérés en prenant pour exemple la stratégie du Québec lors de la prochaine Conférence des parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21).

COÛT

- Per diem et autres frais	3 212,26 \$
- Transport	3 082,30 \$
Total	6 294,56 \$



RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES DE L' *EASTERN REGIONAL CONFERENCE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS*

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - New York (New York)
 - 30 et 31 octobre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et co vice-président de l'*Eastern Regional Conference* (ERC)
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et co vice-président de l'ERC
 - M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États membres à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de dix États du Nord-Est des États-Unis, des Îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'Assemblée nationale (ANQ) est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.
 - L'ANQ sera l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC. La coprésidence de l'ERC et de cette activité sera assurée par deux députés québécois.
 - La présente réunion vise à préparer la présidence de l'organisation pour 2016 et les activités s'y rattachant.
- THÈMES**
- Le programme de l'Assemblée annuelle (thèmes, conférenciers, budget et financement, travaux des commissions, logistique etc.)
 - Autres enjeux de la présidence 2016 de l'ERC.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Lancer les travaux devant mener à l'organisation de la 56^e assemblée annuelle de l'ERC et en élaborer le programme préliminaire.
- En prévision de l'assemblée, proposer des thèmes d'intérêt pour le Québec et des conférenciers issus des milieux économiques, sociaux et politiques québécois.
- Présenter le budget et les sources de financement de l'activité.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À titre de coprésidents de l'ERC pour 2016, les députés ont pu formuler les grands thèmes de l'Assemblée annuelle de 2016. Tout en faisant valoir les enjeux d'importance pour l'Assemblée nationale du Québec, ils ont été sensibilisés aux sujets d'intérêt pour les parlementaires américains.
- À la lumière de ces échanges, les députés québécois et les autorités administratives de l'ERC ont été en mesure de jeter les bases du programme de la 56^e Assemblée annuelle de l'ERC. De plus, un thème général pour l'activité a été choisi. Il s'agit de : « Enjeux globaux, solutions régionales : renforcer la région de l'Est ».
- La délégation québécoise et la direction de l'ERC ont également discuté des questions d'ordre budgétaire pour la prochaine édition de l'assemblée annuelle de l'organisation.
- À titre de futurs coprésidents, les députés ont été informés des grands dossiers touchant la gestion interne de l'organisation.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	760,86 \$
- Transport	-101,75 \$
Total	659,11 \$

¹ Les coûts liés au déplacement et à l'hébergement des membres de la délégation québécoise ont été assumés par l'ERC.



30^e CONFÉRENCE DES LEADERS POLITIQUES DU STATE GOVERNMENT AFFAIRS COUNCIL

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Miami Beach (Floride)- 21 au 24 novembre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de la DANREU.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Conférence des leaders politiques est organisée par la Fondation du <i>State Government Affairs Council</i> (SGAC), en coopération avec la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) et le <i>Council of State Governments</i> (CSG).- Le SGAC est une association de professionnels des affaires gouvernementales. Le SGAC œuvre auprès des gouvernements et des législatures des États américains. Il contribue au financement des grandes organisations multilatérales américaines que sont la NCSL, le CSG et sa branche de l'est, l'<i>Eastern Regional Conference</i> (ERC).- L'ANQ siège au comité exécutif de la NCSL, du CSG et de l'ERC en tant que membre international affilié. À ce titre, le vice-président de l'ANQ a reçu une invitation à assister à la conférence.- Chaque année, le SGAC invite les leaders des parlements des États américains, de même que les membres des comités exécutifs de la NCSL et du CSG, à participer à une conférence annuelle visant à « encourager le dialogue sur des enjeux d'importance entre les leaders législatifs des États et les représentants du secteur privé ».
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Trust and Civility in the StateHouse</i>- <i>A Balanced Approach: Do Today's Environmental Regulations Conflict With Our Energy Needs?</i>- <i>Budget and Tax Policy</i>- <i>Millennial Legislator Panel</i>- <i>Jail Diversion and Mental Health Parity</i>- <i>Opportunities and Risks in the Global Economy</i>- <i>The Power of American Energy</i>- <i>Government Accountability and Efficiency</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité liés aux questions de gouvernance et d'environnement ainsi que des préoccupations des parlementaires américains à ce sujet.
- Mieux saisir les grands enjeux de l'actualité et de la politique aux États-Unis.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis jouant un rôle de premier plan au sein de leur institution législative et des grandes organisations interparlementaires américaines, dont l'ANQ est membre.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le parlementaire a assisté à plusieurs conférences de personnalités reconnues dans leur milieu, notamment sur les élections présidentielle et législatives de novembre 2016, la situation énergétique aux États-Unis et le leadership.
- Le député a pu approfondir ses connaissances et assister à divers débats sur les thèmes énoncés et ayant, par leur nature, des impacts sur la situation politique, économique et sociale au Québec.
- Il a également pu rencontrer plusieurs parlementaires américains engagés dans les organisations interparlementaires américaines au sein desquelles l'ANQ occupe un siège, soit le CSG et la NCSL.
- La participation du député à cette conférence lui a permis d'en connaître davantage sur les grands enjeux législatifs aux États-Unis, notamment en matière de procédure, d'économie et d'énergie.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 559,82 \$
- Transport	714,40 \$
Total	2 274,22 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L' *EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS*

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - New York (New York)
 - 4 au 8 décembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et co vice-président de l'*Eastern Regional Conference* (ERC)
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et co vice-président de l'ERC.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de onze États du Nord-Est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois agissent à titre de co vice-présidents du Comité exécutif et y ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur le budget et sur la planification stratégique.
 - L'Assemblée nationale du Québec sera l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel de l'ERC.
 - Ces parlementaires québécois présideront l'ERC du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

THÈMES

- La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres
- La préparation de la prochaine assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016
- La sélection de l'hôte pour l'assemblée annuelle de 2017
- Les divers rapports des autorités administratives de l'ERC et du CSG concernant, notamment, l'*Eastern Leadership Academy* (ELA)
- L'avancement des préparatifs pour l'organisation de la 56^e Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Québec, en août 2016.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer aux activités officielles marquant le début du mandat des deux députés québécois à la présidence de l'ERC.
- Faire rapport sur l'organisation de la 56^e Assemblée annuelle et promouvoir cette activité.
- S'enquérir de la situation prévalant au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les députés québécois ont activement pris part à toutes les réunions prévues au programme de la fin de semaine, soit le comité sur la planification stratégique, le comité du budget, le comité de l'assemblée annuelle et le comité exécutif.
- Au terme de la réunion du comité exécutif, les deux députés prenant part à cette mission sont devenus les coprésidents de l'ERC et ce, pour toute l'année 2016.
- Les parlementaires ont fait rapport de l'avancement de l'organisation de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC qui aura lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016. Ils ont également noté les attentes de leurs collègues parlementaires américains à cet effet.
- En prévision de l'assemblée annuelle de 2016, les coprésidents de l'ERC ont pris part à plusieurs réunions parallèles aux travaux réguliers de l'organisation, notamment avec les autorités administratives de l'ERC et avec le délégué général du Québec à New York, M. Jean-Claude Lauzon.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| - Per diem et autres frais | 5 727,85 \$ |
| - Transport | 1 643,44 \$ |
| Total | 7 371,29 \$ |



RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Washington, D.C.
 - 8 au 11 décembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au Comité exécutif et à la Commission du travail et du développement économique de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et représentant de l'ANQ à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures de la NCSL.
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
 - Les commissions permanentes de la NCSL (*Standing Committees*) se rencontrent deux fois par année. Deux parlementaires québécois y participent habituellement, en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.
 - L'ANQ participe également au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie (*Energy Supply Task Force*) ainsi que sur celui sur les relations internationales (*International Relations Task Force*).
- THÈMES**
- Réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique :
 - *Nuclear Plant Closures: Economics, Reliability and Fuel Diversity;*
 - *Clean Power Plan;*
 - *Modernizing the Electric Grid and the Quadrennial Energy Review;*
 - *The Growth of Microgrids;*
 - *Opportunities for Natural Gas End Use;*
 - *Electricity Regulation for the 21st Century.*

THÈMES (SUITE)

- Réunions de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures:
 - *Community Renewable Energy;*
 - *Drones and The Future of the Skies;*
 - *Federal Update;*
 - *Federal Funding for Highways and Transit: A Surface Transportation Reauthorization Update;*
 - *What To Do About Wildfires: An examination into Costs and Funding Options.*
- Réunions de la Commission du travail et du développement économique :
 - *Out of Bounds? A legal Analysis of Pay-to-Play Fantasy Sports;*
 - *Fiduciary Duties, Conflicts of Interest, and Client-Focused retirement Planning;*
 - *When Religious Freedom and Anti-Discrimination Collide;*
 - *Educational Pathways and the Workforce;*
 - *Competency-Based Education;*
 - *State Efforts to Boost Retirement Savings : Maryland Case study.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions permanentes et des groupes de travail dont les députés sont membres. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions liées au commerce, au transport et aux énergies renouvelables.
- Maintenir et renforcer la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Participer à la réunion du groupe de travail sur les relations internationales et y maintenir le leadership de l'ANQ.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'ANQ avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des cinquante États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette mission a permis aux représentants de l'ANQ de participer aux travaux du groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique de la NCSL, où il a notamment été question de la fermeture d'usines nucléaires, du contrôle de l'électricité au 21^e siècle, ainsi que de la modernisation du réseau électrique.
- Les députés ont également eu l'occasion d'assister à des conférences présentées par des orateurs de renom.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député membre de la Commission du travail et du développement économique de la NCSL a pu consolider ses connaissances, notamment en matière de stimulation de l'épargne-retraite par l'État.
- Le parlementaire québécois membre de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures, où plusieurs thèmes ont été abordés, a pu parfaire ses connaissances sur les énergies renouvelables ainsi que le financement des routes et des transports en commun.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 770,11 \$
- Transport	2 397,16 \$
Total	7 167,27 \$



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Nashville (Tennessee)
 - 10 au 13 décembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au comité exécutif du Council of State Governments (CSG), et membre de la Commission des relations internationales du CSG.
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois et représentant de l'ANQ à la Commission des relations internationales du CSG.
- CONTEXTE**
- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains.
 - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. L'Assemblée législative de l'Ontario et le gouvernement de l'Alberta se sont joints à l'organisation dans les années subséquentes.
 - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la commission des relations internationales.
 - La conférence nationale du CSG a lieu une fois par année et regroupe des participants de tous les États américains.
- THÈMES DES ATELIERS**
- *Navigating the Trans-Pacific Partnership*
 - *The triple Helix: Government, Academia and the private sector working together to create jobs*
 - *Improving state elections for military, overseas voters*
 - *State pathways to prosperity – workforce and economic development round table*
 - *Mapping for legislative offices*
 - *The knowledge economy – America's Economic Development engine*
 - *Federal funding challenges, State funding solutions*
 - *The causes, costs and consequences of bad government data*
 - *Found in translation – global protocol for foreign delegations*
 - *Innovation and cybersecurity – payment card developments*
 - *Getting more bang for the buck*
 - *Aging out foster care*
 - *Next generation education system – a 51st State model*

- THÈMES DES ATELIERS (SUITE)**
- *Federal Energy regulations: challenges and opportunities for States*
 - *Drug overdoses – What’s a State to do?*
 - *Need not apply? Improving employment outcomes for ex-offenders*
 - *Building a smart community*
 - *The knowledge economy – America’s economic development engine*
 - *Civics education in the States*
 - *E-Cigarette regulation and taxation*
 - *Innovation and cybersecurity – payment card developments*
 - *Cybersecurity and cyberbreach notification*

- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et de la commission dont l’ANQ est membre.
 - Maintenir le leadership de l’ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement les travaux du comité exécutif.
 - Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec depuis la dernière conférence nationale du CSG et s’enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis.
 - Participer à l’atelier *Navigating the Trans-Pacific Partnership*, présenté par la Commission des relations internationales dont l’ANQ est membre.
 - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l’ANQ aux États-Unis.
 - Renforcer les liens avec les parlementaires de l’Est des États-Unis, tout en les invitant à participer à la 56^e Assemblée annuelle de l’*Eastern Regional Conference* du CSG, qui aura lieu à Québec, du 7 au 10 août 2016.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la délégation ont assisté aux travaux et diverses rencontres tenues dans le cadre de la Conférence nationale du CSG, dont la réunion du comité exécutif, où ils occupent un siège en tant que membre international affilié. Ils ont pu y prendre connaissance des rapports des différents officiers du CSG, en plus de ceux des commissions permanentes, du *Leadership Council* et du directeur général. Le comité exécutif a également entériné les résolutions adoptées par les diverses commissions.
 - Ils ont assisté à des conférences de haut niveau portant, notamment, sur le Partenariat transpacifique, la diplomatie, le financement public des infrastructures, le vieillissement de la population, la réglementation en matière d’énergie, l’éducation au 21^e siècle et la cybersécurité.
 - Les parlementaires ont pu parfaire leurs connaissances sur les grands enjeux des États-Unis et élargir leur réseau de contact au sein des congrès des États américains.

COÛT	- Per diem et autres frais	4 501,72 \$
	- Transport	1 320,82 \$
	Total	5 822,54 \$



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES*

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Salt Lake City (Utah)
 - 7 au 10 janvier 2016
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL)
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et représentant de l'ANQ à la *National Conference of State Legislatures* (NCSL).
- CONTEXTE**
- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine bipartisane réunissant des parlementaires des 50 États fédérés.
 - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
 - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.
 - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
 - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- THÈMES**
- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2016 et affaires courantes de l'organisation
 - Rencontres des sous-comités sur les statuts et règlements, sur le budget et les finances, ainsi que sur les communications et les relations avec les membres
 - Rencontre du groupe de travail sur la taxation locale et nationale ainsi que sur le budget et les finances.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ à la NCSL ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres.
- La présence des députés a permis d'assurer la promotion des intérêts du Québec au sein de l'organisation.
- Les échanges fructueux entre les députés et leurs homologues leur ont permis de renforcer leur réseau parlementaire.
- Par leur présence à la réunion du comité exécutif, les députés ont eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 066,54 \$
- Transport	2 876,11 \$
Total	5 942,65 \$



XV^e SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Denver (Colorado)- 8 au 10 janvier 2016
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement;- M^{me} Sylvie D'Amours, députée de Mirabel.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est un forum qui regroupe principalement les présidents des commissions de l'agriculture des Congrès des États américains et des provinces canadiennes ainsi que les parlementaires intéressés par les questions rurales et agricoles.- Parrainé à l'origine par le <i>Council of State Governments</i> (CSG) et la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte. Son secrétariat est situé à Lexington, au Kentucky.- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux et les plus récents développements en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.- Au fil des années, ce sommet est devenu une activité incontournable du monde agricole et rural aux États-Unis et au Canada.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>How can legislators respond to emerging consumer issues?</i>- <i>Farmland taxation</i>- <i>Emerging Threats; "by Failing to Prepare, We are Preparing to Fail"</i>- <i>Opportunities and Challenges of an "All of the Above"</i>- <i>Energy Policy</i>- <i>Enhancing Trade and International Marketing, TPP and Trade Restrictions</i>- <i>State Responses to Water Scarcity</i>- <i>Growing the Winery, Cider and Brewery Industries</i>- <i>What Limits Rural Growth and How to Address It</i>- <i>Legalizing Marijuana and Hemp, Impacts and Issues</i>- <i>Animal Agriculture Challenges</i>

THÈMES (SUITE)

- *On the edge of rural: Forestry and Aquaculture and Value Added Products?*
- *Federal Issues.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis et les tendances pour les prochaines années.
- Échanger avec les législateurs américains et les spécialistes de la question afin de mieux appréhender les grands débats ayant cours aux États-Unis et au Québec, notamment le Partenariat transpacifique et ses impacts sur l'industrie agricole et l'éventuelle légalisation de la marijuana et ses retombées législatives, sociales et économiques.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires ont pris connaissances des grands enjeux agricoles et ruraux aux États-Unis, notamment la protection de l'environnement, la forte poussée de la valeur des entreprises agricoles américaines et l'émergence de l'industrie brassicole et vinicole, tous des sujets faisant également l'objet de débats ou de grandes tendances au Québec.
- En cette année électorale aux États-Unis, les députés québécois ont pu prendre la mesure de la situation politique aux États-Unis, notamment dans les secteurs liés à l'agriculture et au développement rural.
- Alors que le débat sur la légalisation de la marijuana a cours au Canada, la délégation québécoise a pu s'informer sur la question dans un État où cette légalisation a eu lieu il y a quelques années. Ils ont également pu échanger sur les conséquences et les enjeux de cette légalisation pour les parlementaires et les forces de l'ordre des États fédérés américains.
- Les membres de la délégation québécoise ont eu l'occasion d'élargir leur réseau de contacts auprès des législateurs américains directement engagés dans les débats liés à l'agriculture et au développement rural.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	634,90 \$
- Transport	2 821,11 \$
Total	3 456,01 \$

¹ Les coûts liés à l'hébergement des membres de la délégation québécoise ont été assumés par l'organisation du Sommet législatif de l'agriculture.



2^e SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE QUÉBEC-MASSACHUSETTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Boston (Massachusetts)
 - 4 au 7 mars 2016
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM)
 - M. Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à l'APQM
 - M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU
 - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et membre de la DANREU
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la DANREU
 - M. Simon Jolin-Barette, député de Borduas
 - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- À la suite d'une réflexion sur la stratégie de la DANREU, il a été décidé de proposer à quelques États américains clés, dont le Massachusetts, la mise sur pied de relations bilatérales formelles en complément des relations multilatérales entretenues par l'ANQ au sein des organisations interparlementaires américaines.
 - Ces relations visent à étudier en profondeur certains sujets d'intérêt et à renforcer des alliances pour soutenir ces mêmes dossiers au niveau multilatéral.
 - Le Massachusetts et le Québec ont en commun plusieurs caractéristiques : la taille de la population, l'importance du milieu de l'enseignement supérieur, l'effervescence du secteur technologique, etc. Cet État du Nord-Est américain est également un partenaire régional en termes d'enjeux énergétiques et environnementaux. Dans cette perspective, le président de l'ANQ et des parlementaires québécois membres de la DANREU ont proposé aux autorités de la Cour générale du Massachusetts (Sénat et Chambre des représentants) de développer une entente bilatérale formelle.

CONTEXTE (SUITE)

- Reconnaissant l'intérêt mutuel d'instituer une telle relation, l'ANQ et la Cour générale du Massachusetts ont tenu une première rencontre en mai 2013 pour discuter des modalités du projet. Une seconde rencontre tenue en août 2013, en marge de l'Assemblée annuelle de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), qui a eu lieu à Atlanta (Géorgie), a permis de finaliser le projet d'entente.
- En décembre 2013, l'entente créant l'Association parlementaire Québec-Massachusetts était signée à Boston en présence de M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ, et de M^{me} Therese Murray, présidente du Sénat à la Cour générale du Massachusetts.
- Pendant la 1^{re} Session tenue à Québec en septembre 2015, les parlementaires membres de l'APQM ont unanimement adopté une résolution portant sur la lutte contre les changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre. Cette résolution a été publiée sur le site Internet de l'ANQ et sur celui de la Cour générale de l'État du Massachusetts. Elle a été transmise au premier ministre, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire au Québec et au Massachusetts
- Éducation supérieure
- Transport
- Tourisme
- Énergie et lutte aux changements climatiques.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires du Massachusetts et contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Échanger sur la situation politique et institutionnelle du Québec et du Massachusetts.
- Faire un suivi sur l'état de la situation en matière d'énergie et de lutte aux changements climatiques en proposant des discussions et des échanges d'information.
- Proposer l'adoption d'une résolution conjointe portant sur le thème de l'éducation supérieure.
- Rencontrer les autorités aéroportuaires de Boston afin de poursuivre les discussions entamées en septembre 2015 sur les manières d'améliorer les services aéroportuaires au Québec et dans le nord-est des États-Unis.
- Proposer un échéancier en vue de la prochaine rencontre des membres de l'Association ainsi que les thèmes qui seront abordés.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont participé activement aux travaux de la 2^e Session. Chacun des membres de la délégation a présenté la perspective québécoise sur un des thèmes de discussion.
- La présentation de M^{me} Sophie D'Amours, professeure à l'Université Laval, a permis aux membres des deux délégations de mieux saisir les enjeux en matière d'éducation supérieure.
- Au terme de la discussion sur le thème de l'éducation supérieure, les membres de l'APQM ont unanimement adopté une résolution qui recommande notamment la formation d'un Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts en vue d'explorer les nouvelles plateformes, technologies et approches qui ouvriront la voie à des idées et à des politiques novatrices en matière d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'à la création de nouveaux établissements liés à ces domaines.
- M. Stephen Molodetz, vice-président Hydro Québec US, a fait état de la situation sur les ventes d'électricité du Québec vers les États-Unis et vers le Massachusetts. Cette présentation a permis aux membres de l'APQM d'obtenir des précisions sur les projets de transmission d'électricité. Pour rappel, à l'occasion de la première Session de l'APQM en septembre 2015, les membres de l'APQM ont souhaité par résolution que leurs États respectifs atteignent leur cible perspective de réduction de gaz à effet de serre, notamment en augmentant la proportion d'électricité provenant de sources alternatives.
- Les thèmes du tourisme, du transport, de l'énergie, (incluant l'hydro-électricité), de l'environnement et de l'enseignement supérieur ont été retenus pour la 3^e Session de l'APQM, du 11 au 13 août 2016.
- À l'occasion d'une rencontre avec les autorités de Massport, il a été convenu que cet organisme ferait parvenir une lettre d'appui aux autorités d'Aéroport de Québec en faveur de l'accueil d'un centre de prédédouanement américain à l'aéroport international Jean-Lesage. Une entente à cet effet a fait l'objet d'une annonce conjointe le 10 mars 2016, à la suite d'une rencontre entre le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis. Massport a également offert sa collaboration à Aéroport de Québec pour l'obtention d'un vol direct Québec-Boston.

COÛT

- Per diem et autres frais	11 296,79 \$
- Transport	5 985,46 \$
Total	17 282,25 \$

DANRWB

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ET LA RÉGION WALLONNE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne**

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB) pour l'année 2015-2016.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux à l'ensemble des compétences législatives détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRWB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

ALEXANDRE IRACÀ
Député de Papineau
Vice-président de la Délégation

VÉRONIQUE HIVON
Députée de Joliette
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



**VIII^E SESSION DU COMITÉ MIXTE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC /
PARLEMENT WALLON**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)
- Namur (Belgique)
- 12 au 15 octobre 2015

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Alexandre Iracà, député de Papineau et vice-président de la DANRWB
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine et membre de la DANRWB
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois
- M. André Villeneuve, député de Berthier
- M^{me} Mylène Poulin, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

Délégation wallonne

- M. André Antoine, président du Parlement de Wallonie (cdH)
- M. Christophe Collignon, député (PS)
- M^{me} Sophie Pécriaux, députée (PS)
- M^{me} Virginie Gonzalez Moyano, députée (PS)
- M. Jean-Luc Crucke, député (MR)
- M. Olivier Maroy, député (MR)
- M. Olivier Destrebecq, député (MR)
- M. Dimitri Fourny, député (cdH)
- M. Olivier De Decker, responsable de la Direction des relations internationales du Parlement de Wallonie.

CONTEXTE

- Le Comité mixte ANQ/Parlement wallon a été institué par la signature d'une entente à Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement wallon, le 6 février 2003.
- Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées, en vue d'un renforcement des liens d'amitié entre Wallons et Québécois.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 20 au 24 mai 2013. Les parlementaires y ont discuté de l'actualité parlementaire et politique en Wallonie et au Québec, de l'immigration et de l'intégration des immigrants, des enjeux liés à l'étalement urbain et des mesures pour l'encadrer, ainsi que de la complémentarité rurale-urbaine et du développement économique régional.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- La démocratie ouverte et la gouvernance numérique
- L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis mai 2013 et s'enquérir des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec les différentes compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique, ainsi que d'étendre leur compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux de la Belgique.
- S'enquérir, par le moyen de séances de travail et de visites de terrain, de l'expérience wallonne en matière de démocratie ouverte et de gouvernance numérique, et présenter la situation et les stratégies québécoises en ce domaine.
- Faire connaître la position québécoise concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et s'enquérir des enjeux entourant sa ratification en Belgique.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'Assemblée nationale et le Parlement wallon.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires wallons et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 7^e réunion du Comité mixte ANQ-Parlement wallon, en mai 2013.
- La délégation québécoise a dressé le portrait de la situation au Québec en matière de gouvernance numérique et de démocratie ouverte. Les parlementaires wallons se sont montrés très intéressés par l'expérience québécoise dans ce secteur d'activité, notamment par les outils mis en place par l'ANQ.
- Afin de bonifier les travaux portant sur la démocratie ouverte et la gouvernance numérique, une rencontre de travail s'est déroulée avec deux experts du Plan du Numérique de la Wallonie et de l'Université Numérique de Louvain, et ce afin de discuter des défis entourant le développement du numérique en Wallonie.
- Lors de la séance de travail sur l'Accord économique Canada-Union européenne (AECG), les députés québécois ont fait connaître le rôle du Québec lors des négociations. Plus précisément, ils ont présenté les dispositions spécifiques de cet accord, ses avantages et l'importance qu'il soit ratifié rapidement par les pays européens afin de pouvoir être mis en œuvre.
- Cette séance de travail a permis aux députés québécois de mieux connaître la position belge sur la ratification de cet accord.
- Lors de cette séance, les travaux ont été enrichis par les interventions de deux experts de l'AECG qui ont présenté plus en détail les différentes positions et les enjeux concernant la ratification de cet accord.
- Dans le cadre des travaux du 8^e Comité mixte, le président de l'Assemblée nationale a également fait la promotion du programme d'éducation à la démocratie de l'ANQ, ainsi que des différentes infrastructures mise en place pour rapprocher l'Institution des citoyens.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 359,82 \$
- Transport	8 999,79 \$
Total	12 359,61 \$

DANRIE

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les institutions européennes**

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2015-2016.

La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.

Deux activités font l'objet de fiches synthèses, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance. Ces fiches ont préalablement été approuvées par les parlementaires ayant participé aux activités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

JEAN HABEL
Député de Sainte-Rose
Vice-président de la Délégation

NICOLAS MARCEAU
Député de Rousseau
Vice-président de la Délégation



**19^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES ASSEMBLÉES
LÉGISLATIVES RÉGIONALES EUROPÉENNES
ET
FORUM MONDIAL DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES RÉGIONALES ET
INFRANATIONALES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉS**
- Activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
 - Milan (Italie)
 - 23 et 24 octobre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- CONTEXTE**
- La Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE) est une organisation regroupant les présidents des parlements régionaux de huit États membres de l'Union européenne (UE) (74 régions représentant plus de 200 millions de personnes).
 - Plus précisément, la CALRE rassemble :
 - les parlements des communautés autonomes de l'Espagne;
 - les conseils régionaux de l'Italie;
 - les parlements des Länder de l'Autriche;
 - les parlements des Länder de l'Allemagne;
 - les assemblées des régions et communautés de la Belgique;
 - le Parlement autonome d'Åland (Finlande);
 - les assemblées régionales des Açores et de Madère (Portugal);
 - les assemblées de l'Écosse, du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord (Royaume-Uni).
 - La CALRE est composée de trois organes principaux : la présidence, le comité permanent et l'assemblée plénière. Cette dernière réunit les présidents des parlements membres sur une base annuelle afin de faire le point sur le travail réalisé au cours de l'année, d'adopter une déclaration institutionnelle et d'élire un nouveau président.

CONTEXTE (SUITE)

- Les objectifs de la CALRE s'articulent principalement autour de l'atteinte d'une plus grande reconnaissance des parlements régionaux dans le processus d'intégration européenne afin de garantir le principe de subsidiarité des régions au sein de l'UE.
- En tant que parlement d'État fédéré, l'ANQ est invitée à prendre part aux sessions plénières de la CALRE à titre d'observatrice.
- Plusieurs membres de la CALRE sont des partenaires de l'ANQ au niveau bilatéral. C'est le cas des parlements de la Bavière, de la Catalogne, de la Wallonie et de la Fédération Wallonie – Bruxelles.
- Dans le cadre de sa 19^e assemblée plénière, la CALRE a organisé un Forum mondial des assemblées législatives régionales et infranationales qui réunissait des organisations interparlementaires d'Europe, des Amériques et d'Asie.
- L'objectif de ce forum était d'approfondir les relations entre les différentes organisations interparlementaires et de renforcer le travail des législateurs par la mise en commun des différentes expériences législatives et le partage des bonnes pratiques de gouvernance.
- L'ANQ entretient des relations institutionnelles avec certaines organisations parlementaires invitées dont le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe (CPLRE) et le Comité des Régions, en plus de la National Conference of State Legislatures (NCSL), dont elle est membre.
- Il s'agit de la sixième participation de l'ANQ aux sessions plénières de la CALRE, après celles de Venise (Vénétie) en 2006, de L'Aquila (Abruzzes) en 2011, de Mérida (Estrémadure) en 2012, de Bruxelles (Région Bruxelles-Capitale) en 2013 et de Saint-Jacques-de-Compostelle (Galice) en 2014.

THÈMES

Assemblée plénière de la CALRE

- La cyberdémocratie
- L'immigration
- La politique de cohésion
- Le principe de subsidiarité
- L'égalité des genres

Forum mondial

- La compétitivité et les nouveaux paradigmes de la croissance
- La relation entre le citoyen et l'État
- L'agriculture durable
- Le développement durable et régional
- La gouvernance à plusieurs paliers

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Lors du Forum mondial, présenter le rôle joué par les États fédérés en matière de relations internationales et plus particulièrement celui du Québec avec la doctrine Gérin-Lajoie.
- Approfondir les connaissances de l'ANQ sur la CALRE, sur son mode de fonctionnement, ainsi que sur les thématiques qu'elle aborde.
- Renforcer les relations bilatérales de l'ANQ avec ses partenaires institutionnels et développer son réseau auprès des acteurs de la politique régionale européenne.
- Faire valoir les champs de compétence du Québec et représenter les intérêts de la société québécoise au travers des thèmes abordés.
- S'enquérir des réalités politiques et parlementaires avec lesquelles doivent composer les élus régionaux européens.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès des institutions régionales parlementaires européennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre des travaux de l'Assemblée plénière, le vice-président de l'ANQ a présenté aux présidents des parlements membres de la CALRE les mesures mises en place par l'ANQ pour renforcer la participation citoyenne et la transparence des institutions démocratiques. Ce thème constitue par ailleurs l'un des objectifs du groupe de travail sur la cyberdémocratie.
- En outre, le vice-président a pu prendre la mesure des défis auxquels sont confrontés les parlements des régions européennes en ce qui concerne le système d'asile européen et l'accueil des réfugiés en provenance du Proche-Orient. Il a, par ailleurs, pris connaissance des mesures concernant l'application du principe de subsidiarité de l'UE et, à cet égard, il a assisté à une présentation sur le renforcement de la régionalisation et de la coopération en Europe.
- La participation de l'ANQ à cette assemblée a permis d'approfondir la compréhension du fonctionnement de cette organisation et de mieux appréhender les préoccupations des législateurs des régions d'Europe.
- Dans le cadre du Forum mondial des assemblées législatives régionales et infranationales, le vice-président a informé ses homologues de l'expérience de l'Assemblée nationale en matière de diplomatie parlementaire et du rôle des États fédérés sur la scène internationale.
- À l'issue du Forum, les participants ont adopté et signé le «Manifesto of regional, sub-national and national Legislative Assemblies in Federal States for a true democracy».

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Ces activités ont permis à l'ANQ de maintenir son réseau de contacts avec des assemblées législatives régionales européennes et d'élargir son réseau à d'autres parlements avec lesquels elle n'entretient pas de contacts réguliers dans le cadre de ses relations interparlementaires.

COÛT	- Per diem et autres frais	5 222,92 \$
	- Transport	3 464,86 \$
	Total	8 687,78 \$



MISSION D'ÉTUDE AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET FRANÇAISES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) en collaboration avec la Commission des finances publiques (CFP) de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - Bruxelles (Belgique) et Paris (France)
 - 15 au 18 février 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Raymond Bernier, député de Montmorency et président de la Commission des finances publiques
 - M. André Spénard, député de Beauce-Nord, membre de la DANRIE et vice-président de la Commission des finances publiques
 - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la Commission des finances publiques
 - M. Pierre Giguère, député de Saint-Maurice et membre de la DANRIE
 - M. Jacques Gagnon, directeur du Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale.
- CONTEXTE**
- La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'ANQ en tirant profit des expériences et des pratiques des institutions européennes, tout en assurant la représentation des intérêts québécois auprès de ces dernières.
 - La présente mission avait pour objectif d'établir des ponts entre les travaux parlementaires et les relations interparlementaires en centrant son programme sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux à des fins d'évasion et d'évitement fiscaux, un mandat d'initiative adopté par la CFP.
- THÈMES**
- Les paradis fiscaux
 - L'évasion et l'évitement fiscaux
 - Les échanges automatiques de renseignements fiscaux
 - Les schémas d'évasion fiscale
 - Les conventions fiscales
 - L'harmonisation fiscale
 - Les lois et règlements
 - Les prix de transfert
 - Les activités de surveillance et d'enquête.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter le mandat de la CFP, faire état de ses travaux et discuter de la situation du Québec en ce qui a trait au recours aux paradis fiscaux.
- Prendre en considération et comprendre la dimension internationale du phénomène afin de l'intégrer aux travaux de la Commission.
- S'enquérir des enjeux européens sur ce thème, bénéficier des expériences conduites jusqu'à présent et s'inspirer des pratiques en vigueur ou en développement.
- Consolider la position de l'ANQ en tant qu'interlocuteur crédible et élargir son réseau au sein des institutions européennes.
- Renforcer les connaissances générales des députés québécois à l'égard du fonctionnement des institutions européennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Au terme de cette mission, les membres de la délégation se sont entretenus avec 17 intervenants provenant de 11 organismes. Le Groupe d'États contre la corruption (Conseil de l'Europe), l'Office européen de lutte antifraude (Union européenne), la Commission spéciale sur les rescrits fiscaux (Parlement européen), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale française et du Sénat français, la Direction nationale d'enquêtes fiscales (DNEF) du ministère des Finances et des Comptes publics de la République française et le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) figuraient à la liste des intervenants rencontrés.
- Ces rencontres ont permis d'étudier les enjeux européens et français associés à l'utilisation des paradis fiscaux et les moyens mis en œuvre pour les contrer.
- Les membres de la délégation ont constaté l'importance du rôle des parlementaires, de la législation, de la réglementation, de la lutte à la fraude et la corruption ainsi que de la collaboration internationale dans la lutte à l'évasion et l'évitement fiscaux.
- Considérant que l'objectif premier était de lier la mission au mandat d'initiative de la CFP. Cela a permis de comparer les situations européenne et française avec celle du Québec, de confirmer des constats, d'approfondir des pistes de réflexion et d'en alimenter de nouvelles en prévision des prochaines journées d'audition et de la rédaction du rapport.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Plusieurs thèmes prioritaires identifiés par les parlementaires dans le cadre du mandat d'initiative de la Commission ont été abordés. Il importe de souligner la pertinence des discussions portant sur les échanges automatiques de renseignements à des fins fiscales, les schémas d'évasion fiscale, les prix de transfert et les conventions fiscales. À cet effet, M. Gagnon est venu présenter les conclusions des rencontres et des discussions de la mission devant la CFP pour le bénéfice de tous les membres.
- Les députés ont eu l'occasion de dialoguer avec leurs homologues de l'Assemblée nationale française et du Sénat français. Plus précisément, ils ont rencontré des membres de commissions de chacune des deux chambres qui ont piloté des mandats similaires. Il ressort des conversations que la lutte à l'évasion et l'évitement fiscaux leur est également prioritaire et qu'en tant que législateurs, ils devront éventuellement s'attarder à la mise en oeuvre des mesures recommandées par l'OCDE concernant la lutte à la concurrence fiscale.
- En terminant, la mission a permis d'établir des contacts avec la Direction générale de la fiscalité de l'Union douanière de la Commission européenne, la Commission spéciale sur les rescrits fiscaux du Parlement européen, l'OCDE, la DNEF et le TRACFIN. Ces instances européennes n'avaient jamais été rencontrées par la DANRIE.

COÛT

- Per diem et autres frais	10 617,57 \$
- Transport	6 244,47 \$
Total	16 862,04 \$

APOQ

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC



Section du Québec de
l'Association parlementaire Ontario-Québec

Le 16 mai 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) pour l'année 2015-2016.

Fondée le 1^{er} juin 1991 à Toronto, l'Association parlementaire Ontario-Québec se réunit annuellement. Elle a pour but de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées, notamment sur les plans législatif, culturel, économique, scientifique et technologique. De façon plus générale, elle entend renforcer les liens d'amitié entre députés ontariens et québécois.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MARIE-CLAUDE NICHOLS
Députée de Vaudreuil
Vice-présidente de la Section du Québec
de l'APOQ

DAVE TURCOTTE
Député de Saint-Jean
Vice-président de la Section du Québec
de l'APOQ

p. j. Fiche synthèse



XXI^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)- Toronto (Ontario)- 7 au 9 mai 2015
PARTICIPANTS	<p>Section du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M^{me} Marie-Claude Nichols, vice-présidente de la Section du Québec de l'APOQ et députée de Vaudreuil- M. Sylvain Gaudreault, membre de la Section du Québec de l'APOQ et député de Jonquière- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est- M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas- M^{me} Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales <p>Section de l'Ontario :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Dave Levac, président de l'Assemblée législative de l'Ontario- M. Jim McDonnel, vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député de Stormont-Dundas-South Glengarry- M. Yvan Baker, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député d'Etobicoke-Centre- M. Chris Ballard, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député de Newmarket-Aurora- M. Michael Harris, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député de Kitchener-Conestoga- M. Michael Mantha, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député d'Algoma-Manitoulin- M^{me} Gila Martow, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et députée de Thornhill- Jagmeet Singh, membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ et député de Bramalea-Gore-Malton- M. Eric Rennie, secrétaire administratif adjoint de la Section de l'Ontario de l'APOQ.

CONTEXTE

- L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ), créée en 1991, a pour objectif de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
- Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.
- Les réunions, auxquelles participent généralement des délégations dirigées par les présidents de chacune des assemblées, se tiennent en alternance au Québec et en Ontario.
- La 20^e Assemblée générale de l'APOQ s'était tenue, les 20 et 21 novembre 2014, à Québec. Les thèmes abordés avaient été l'actualité parlementaire et politique en Ontario et au Québec, l'état de préparation en cas d'urgence sanitaire et le transport des matières dangereuses.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec
- Les Jeux Panaméricains et parapanaméricains de Toronto vus sous l'angle de l'accessibilité
- Les changements climatiques et le marché du carbone.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis la dernière rencontre de l'APOQ en novembre 2014.
- Présenter les politiques québécoises en matière d'accès des personnes handicapées, notamment en ce qui a trait aux installations sportives.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en matière d'accueil et d'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains.
- Présenter la législation québécoise en matière de lutte aux changements climatiques et faire état des initiatives gouvernementales mises en place pour l'atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en matière de lutte aux changements climatiques.
- Présenter le fonctionnement et les avantages du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES) (marché du carbone).
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'Assemblée législative de l'Ontario.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de l'Ontario de discuter des travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la 20^e Assemblée générale de l'APOQ.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- Puisque la ville de Toronto sera l'hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains au cours de l'été 2015, la délégation ontarienne a dressé le portrait de l'état de préparation de cet événement sportif d'envergure, notamment en matière de financement, de budget et de partenariat entre les différents paliers gouvernementaux. La délégation ontarienne a également fait part des différentes perspectives d'accessibilité aux Jeux, plus particulièrement en ce concerne les personnes handicapées, les transports publics et les droits d'accès aux sites sportifs.
- Dans le cadre de cette séance de travail portant sur les Jeux panaméricains et parapanaméricains vus sous l'angle de l'accessibilité, la délégation québécoise a axé sa présentation sur l'accessibilité des personnes handicapées aux installations sportives. Les députés québécois ont présenté la législation québécoise encadrant les droits des personnes handicapées et a fait part des actions posées par le Québec pour accroître leur participation à la société québécoise et mieux faire respecter leurs droits. Elle a par la suite informé la délégation ontarienne des normes en matière de construction pour favoriser l'accessibilité des lieux, et notamment des installations sportives, aux personnes handicapées.
- Une visite de l'Institut canadien du sport de l'Ontario et du centre aquatique et du complexe sportif panaméricain et parapanaméricain ont permis aux parlementaires de se familiariser avec les enjeux entourant l'accessibilité aux installations sportives, à la fois pour les athlètes qui participeront aux Jeux et pour le public.
- Lors de la séance de travail consacrée à la lutte aux changements climatiques et au marché du carbone, les présentations des sections québécoise et ontarienne ont mis l'accent sur les conséquences des changements climatiques sur leur territoire et les mesures prises par leurs gouvernements, depuis les années 1990, pour les contrer et renforcer la résilience des sociétés. À cet égard, les députés québécois ont fait connaître les stratégies gouvernementales mises œuvre pour réduire les émissions de gaz. Plus précisément, ils ont présenté le rôle, les dispositions spécifiques et les avantages du système de plafonnement et d'échange d'émission des GES du Québec.
- Ce fut l'occasion de souligner la nécessité de profiter de la nouvelle collaboration du Québec et de l'Ontario sur le marché du carbone pour faire front commun et en faire la promotion auprès de nouveaux partenaires potentiels au sein des différents forums multilatéraux nord-américains.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- En plus de contribuer au renforcement accru des liens qui unissent l'ANQ et l'Assemblée législative de l'Ontario, les échanges de vues et d'expériences ont permis aux parlementaires de renforcer leur expertise à l'égard de thèmes qui constituent des sujets d'actualité et des enjeux de société hautement prioritaires pour le Québec et/ou l'Ontario.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 386,99 \$
- Transport	2 986,55 \$
Total	6 373,54 \$

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



PARTICIPATION À LA 6^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA WEST AFRICA ASSOCIATION OF PUBLIC ACCOUNTS COMMITTEES (WAAPAC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- Lomé (Togo)- 29 et 30 septembre 2015
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et président de la Commission de l'administration publique.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Banque mondiale, qui soutient la WAAPAC en collaboration avec l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), a invité l'ANQ à désigner un représentant pour présenter l'expérience québécoise en matière de suivi des recommandations de commissions parlementaires concernant la reddition de comptes.- L'ANQ a commencé à collaborer avec la Banque mondiale en juin 2015 dans le cadre du Programme international de formation parlementaire réalisé en collaboration avec l'Université Laval.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- La conférence avait pour thème : Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des comités des comptes publics. La présentation de M. Gaudreault avait pour titre : Obtenir des résultats grâce aux recommandations et aux activités de suivi.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre la collaboration avec la Banque mondiale.- Présenter l'expérience et l'expertise québécoise en matière de reddition de comptes à un important auditoire spécialisé participant à la conférence.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- La présentation de M. Gaudreault a été effectuée le 30 octobre auprès d'une centaine de participants (députés, secrétaires de commissions, vérificateurs généraux), provenant d'une dizaine de pays d'Afrique de l'Ouest ainsi que de la République démocratique du Congo et de l'Afrique du Sud. Des échanges avec les participants ont suivi la présentation.- Des discussions sont en cours avec la Banque mondiale pour poursuivre cette collaboration lors de la prochaine édition de la conférence.- À la suite de la conférence, l'APC a proposé à l'ANQ de publier un article sur le sujet dans la revue <i>The Parliamentarian</i>; toutefois le délai accordé et le moment choisi n'ont pas permis d'y donner suite.

COÛT¹	- Per diem et autres frais	280,00 \$
	- Transport	30,58 \$
	Total	310,58 \$

¹ Le billet d'avion et les frais de séjour de M. Gaudreault ont été assumés par l'APC et la Banque mondiale.

AD HOC



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT FRANÇAIS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec
 - Paris (France)
 - 28 juin au 2 juillet 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Anne-Marie Larochelle, responsable du Service de la diplomatie parlementaire.
- CONTEXTE**
- En marge de la 41^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui s'est tenue à Berne, en Suisse, du 5 au 10 juillet 2015, le président de l'Assemblée nationale s'est rendu à Paris pour y rencontrer des partenaires au sein de l'Assemblée nationale française, du Sénat français et du Secrétariat général de l'APF.
 - L'ANQ et l'Assemblée nationale française entretiennent leurs relations par l'entremise de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui a été instituée en 1979. La 28^e session de la CIFQ s'est tenue à Québec en mai 2015.
 - Une entente de collaboration interparlementaire lie l'ANQ et le Sénat français depuis 2003. La 9^e réunion annuelle ANQ-Sénat français se tiendra à Québec en septembre 2015.
 - Le président de l'ANQ occupait la vice-présidence du Bureau de l'APF. Au terme de la 41^e Session, il est devenu premier vice-président de l'organisation.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Consolider les liens avec les présidents des groupes d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale et du Sénat français et planifier les prochaines séances de travail des députés québécois avec leurs homologues français.
 - S'enquérir auprès des autorités parlementaire et administrative du Secrétariat général de l'APF des principaux enjeux de la 41^e Session et faire valoir la position de l'ANQ, notamment sur les questions relatives à la coopération interparlementaire.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La rencontre avec le président du groupe d'amitié France-Québec au Sénat français a permis de préciser les attentes à l'égard du programme de la 9^e réunion annuelle, ainsi que les thèmes de travail qui seront abordés, soit la lutte contre les changements climatiques et le développement du nord québécois.
 - Le président de l'ANQ a également rencontré le président du groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale pour discuter de la poursuite des échanges entre les deux assemblées, à la suite de la tenue de la dernière session de la CIFQ.
 - La rencontre avec les autorités parlementaire et administratives de l'APF a notamment permis de présenter un bilan sommaire du Programme international de formation parlementaire qui a eu lieu à Québec, en juin 2015, en collaboration avec l'Université Laval, la Banque mondiale et l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle a, de plus, fourni l'occasion de discuter d'un appui financier de l'APF aux prochaines éditions de ce programme. La poursuite de la collaboration de l'ANQ aux projets de coopération de l'APF a également été abordée.
 - Le président de l'ANQ a prononcé une allocution à l'occasion de la réception offerte par l'Ambassadeur du Canada à Paris le 1^{er} juillet. Cette réception soulignait notamment le 50^e anniversaire de l'Association interparlementaire Canada-France. Il y a réitéré l'importance de maintenir la collaboration interparlementaire privilégiée entre les institutions législatives françaises, canadiennes et québécoise.

COÛT	- Per diem et autres frais	3 576,03 \$
	- Transport	1 806,30 \$
	Total	5 382,33 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Parlement du Canada- Ottawa (Ontario)- 7 et 8 décembre 2015
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Pour renforcer les liens de collaboration avec les deux chambres du Parlement fédéral, il est de coutume que le président de l'ANQ rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique. La dernière visite de ce genre a eu lieu en décembre 2014.- Le nouveau président du Sénat, l'Honorable George Furey, est entré en fonction le 3 décembre 2015. La Chambre des communes a également élu un nouveau président, l'Honorable Geoff Regan.- Des élections fédérales ont eu lieu le 19 octobre 2015.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les principaux enjeux du travail parlementaire retenant l'attention des présidents du Sénat et de la Chambre des communes du Canada- La composition de la Chambre des communes à la suite des élections fédérales du 19 octobre- Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Permettre une prise de contact entre le président de l'ANQ et ses homologues du Sénat et de la Chambre des communes.- Renforcer les liens de collaboration entre le président de l'ANQ et les parlementaires fédéraux canadiens occupant des postes de responsabilité au sein d'organisations interparlementaires dont le Québec fait partie.- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec ces deux chambres.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS**

- Cette visite a permis une première rencontre entre le président de l'ANQ et les nouveaux présidents du Sénat et de la Chambre des communes.
- Les échanges avec ses homologues fédéraux ont principalement porté sur la sécurité dans les parlements, les relations internationales et la diplomatie parlementaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	448,51 \$
- Transport	299,39 \$
Total	747,90 \$



**MISSION DU PRÉSIDENT À PARIS ET
MISSION D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
AUPRÈS DU PARLEMENT ITALIEN**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité du Comité parlementaire de commémoration du 50^e anniversaire des relations Québec-Italie
 - Rome (Italie)
 - 14 au 17 décembre 2015
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ et président du comité
 - M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger et membre du comité
 - M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau et membre du comité
 - M^{me} Nathalie Roy, députée de Montarville et membre du comité
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Mylène Poulin, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- CONTEXTE**
- Cette mission auprès du Parlement italien s'inscrit dans le cadre des activités entourant le 50^e anniversaire des relations institutionnelles Québec – Italie.
 - Un comité parlementaire de commémoration du 50^e anniversaire des relations Québec – Italie a été mis en place afin d'organiser un événement qui s'est déroulé à l'ANQ, le 28 octobre 2015, et qui a rassemblé des membres du corps diplomatique et consulaire, des membres de la communauté italienne du Québec ainsi qu'une délégation de parlementaires italiens.
 - Les relations parlementaires de l'ANQ avec le Parlement de la République d'Italie sont réalisées sur une base ad hoc depuis 1989. L'ANQ a effectué six missions auprès du Parlement italien et accueilli des parlementaires de ce pays à 15 reprises.

CONTEXTE (SUITE)

- Des initiatives de création d'un groupe parlementaire Québec-Italie ont été lancées dès 2003. La dernière mission de l'ANQ auprès du Parlement italien a eu lieu en 2009, à l'occasion d'une mission des leaders qui a notamment permis de souligner l'intérêt de l'ANQ de poursuivre les relations entre les deux institutions.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Italie et au Québec
- Immigration et accueil de réfugiés
- Lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme
- Participation politique des femmes
- Système de santé publique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer les liens avec la Chambre des députés du Parlement italien.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec le système politique et parlementaire italien et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.
- S'enquérir de l'expérience italienne en matière de santé publique, d'immigration et d'accueil des réfugiés, de lutte à la radicalisation religieuse et au terrorisme, de participation politique des femmes, et présenter la situation et les stratégies québécoises en ces domaines.
- Rencontrer les principaux intervenants du Parlement italien et discuter de l'opportunité de poursuivre et de formaliser les relations avec l'ANQ.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Une rencontre avec M. Mario Marazziti, député et président de la Commission des Affaires sociales, a permis aux députés d'échanger sur le niveau d'avancement des systèmes de santé universelle au Québec et en Italie, et des réformes ayant cours de part et d'autre, notamment en matière de soins à domicile et d'accessibilité et de prix des médicaments. Les députés québécois se sont également familiarisés avec les enjeux entourant l'intégration des immigrants et des réfugiés en Italie.
- Lors d'une rencontre avec M^{me} Valeria Valente, députée et présidente du Comité pour l'Égalité des chances, les parlementaires québécois ont obtenu un portrait de la participation politique des femmes en Italie et échangé sur les moyens pour favoriser l'élection d'un plus grand nombre d'entre elles. De plus, les députés québécois ont pu faire la promotion de la Loi sur l'équité salariale du Québec.
- À l'occasion d'une rencontre avec M. Bruno Mollea, député et vice-président de la Commission Culture, Science et Éducation, les députés ont discuté des réformes et des projets de loi en matière d'éducation, de financement des rénovations des édifices patrimoniaux et religieux et de l'édition du livre numérique.
- La présentation d'un expert en droit constitutionnel a permis aux députés québécois de se familiariser avec le système parlementaire italien et avec les réformes en cours.

**COMMENTAIRES ET
CONCLUSIONS (SUITE)**

- La séance de travail avec le député questeur de la Chambre des députés italienne, M. Stefano Dambruoso, a donné lieu à des échanges constructifs sur l'opportunité de poursuivre et de formaliser les relations entre la Chambre des députés italienne et l'ANQ. Le président de l'ANQ a présenté les modalités entourant la conclusion d'une entente entre les deux parlements et évoqué les différents secteurs de collaboration envisageables dans les domaines de compétence du Québec, tels que la santé, l'éducation et la culture, l'environnement et la lutte aux changements climatiques, la sécurité publique, etc. Il a en outre été suggéré de poursuivre les discussions pour la tenue d'une première activité de collaboration en 2016.
- Finalement, à l'occasion des audiences générales sur le parvis de St-Pierre de Rome, le président de l'ANQ a pu échanger brièvement avec le pape François et l'a invité à venir au Québec en 2017, année célébrant notamment le 225^e anniversaire de nos institutions parlementaires.
- En marge de cette mission, le président de l'ANQ a réalisé des rencontres à Paris, notamment au Secrétariat de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), afin de préparer la réunion de son organe exécutif. Il s'est également entretenu avec M. Adama Ouane, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

COÛT

- Per diem et autres frais	24 855.00 \$
- Transport	5 693,86 \$
Total	30 548,86 \$



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU CONGRÈS POPULAIRE DE LA PROVINCE DU SHANDONG ET À L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE KYOTO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec
 - Jinan (Chine) et Kyoto (Japon)
 - 12 au 20 janvier 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M. Daniel Cloutier, chef du protocole, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.
- CONTEXTE**
- Cette mission a été réalisée en marge de la réunion du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui a eu lieu à Siem Reap, Cambodge, du 27 au 30 janvier 2016, et pour laquelle un déplacement vers le continent asiatique avait déjà été prévu.
 - Elle s'inscrit dans la volonté de l'ANQ d'établir de nouvelles relations bilatérales en Asie, notamment avec le Congrès populaire de la province du Shandong (Chine) et l'Assemblée régionale de Kyoto (Japon).
 - La Chine, avec son marché de 1,3 milliard de consommateurs, constitue la deuxième puissance économique mondiale. La valeur des échanges commerciaux entre la Chine et le Québec s'élevait à 12,5 milliards en 2013.
 - Par ailleurs, la Chine est actuellement en phase de transition économique et écologique. Elle cherche à maximiser et sécuriser sa production d'énergie verte. Le Québec s'avère être un pionnier dans les énergies vertes.
 - La province du Shandong, deuxième plus peuplée de la Chine avec plus de 95 millions d'habitants, regorge de centres de recherche et de zones industrielles en plein essor. Le Shandong, compte tenu de la pression économique exercée sur son environnement, est pressé de développer de nouvelles technologies. Elle est donc demandeuse de savoir-faire, ce que le Québec est en mesure d'offrir.
 - Le Japon, un marché de plus de 127 millions de consommateurs, est le 7^e partenaire commercial du Québec et le deuxième partenaire commercial du Québec en Asie, après la Chine.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Québec exporte vers le Japon des minerais de fer et de terres rares, des viandes de l'espèce porcine, des fèves de soja et des parties pour avions ou hélicoptères.
- À ce jour, l'ANQ a entretenu des relations sporadiques avec la Chine et le Japon.
- En septembre 2006, une mission du président de l'ANQ a été organisée, notamment auprès des hauts dirigeants de la Diète et des assemblées préfectorales de Tokyo et d'Hiroshima.
- Des visites d'études de diverses délégations japonaises ont eu lieu à l'ANQ depuis 2006.
- Des projets de protocole d'entente avec l'Assemblée préfectorale de Kyoto et le Congrès populaire de la province du Shandong ont été évoqués à plusieurs reprises.
- L'ANQ entretient des relations sur une base *ad hoc* avec la Chine, notamment avec le Comité de Shanghai de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CPPCC) et les autorités du Congrès populaire de la province du Shandong.
- L'Assemblée nationale et le Congrès populaire du Shandong veulent renforcer les relations bilatérales entre les deux institutions. À ce titre, à la suite de la visite du vice-président du Congrès populaire de la province du Shandong à l'ANQ le 16 septembre 2015, des discussions ont été entamées afin de signer un protocole d'entente entre les deux institutions.

THÈMES

- La signature de deux protocoles d'entente avec l'Assemblée régionale de Kyoto et le Congrès populaire de la province du Shandong visant la création de groupes de travail conjoints
- Échange de connaissances sur les systèmes politiques respectifs.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer les liens avec l'Assemblée régionale de Kyoto, le Congrès populaire de la province du Shandong et le Comité de Shanghai de la Conférence consultative du peuple chinois.
- Rencontrer les principaux dirigeants de l'Assemblée régionale de Kyoto et du Congrès populaire de la province du Shandong et discuter de l'opportunité de poursuivre et de formaliser les relations avec l'ANQ.
- Convenir des modalités de la mise en œuvre de ces partenariats.
- Inviter les autorités politiques du Congrès populaire de la province du Shandong et de l'Assemblée régionale de Kyoto à visiter le Québec et l'ANQ en 2016.
- Faire valoir l'offre de coopération de l'ANQ auprès des bailleurs de fonds japonais.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Un protocole d'entente a été signé entre le Congrès populaire de la province du Shandong et l'ANQ. Ce protocole d'entente établit un groupe de travail conjoint en vue de traiter de sujets d'intérêt commun.
- Le président a rencontré plusieurs dirigeants chinois, notamment le secrétaire du comité du Shandong du Parti communiste chinois, les autorités du Congrès populaire de la municipalité de Shanghai, du Congrès populaire de la municipalité de Jining et des représentants du Comité de Shanghai de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CPPCC).
- Ces rencontres ont permis de nouer de nouveaux liens avec des décideurs chinois, renforçant ainsi la présence du Québec en Chine. Elles ont également permis de lancer un processus de partenariat entre la ville de Jinan et une ville québécoise, notamment dans le domaine de la recherche et de l'innovation.
- Une déclaration soulignant l'intérêt réciproque pour le développement de relations interparlementaires durables a été signée entre l'Assemblée préfectorale de Kyoto et l'ANQ.
- Les deux parties se sont entendues pour établir une collaboration dans des secteurs d'intérêt commun, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'innovation, de la science, de la technologie, et au sujet de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population.
- En plus de rencontrer le président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto et signataire de la déclaration, M. Yoshihiro Ueda, le président de l'ANQ s'est entretenu avec le gouverneur de Kyoto, M. Keiji Yamada.
- Le président a invité ses homologues japonais à visiter le Québec et l'ANQ au cours de l'année, dans le but de signer un protocole d'entente entre les deux parties pour établir des relations interparlementaires formelles.
- Enfin, le président s'est entretenu avec les autorités de l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA), afin de présenter l'offre de services de l'Assemblée nationale en la matière.

COÛT

- Per diem et autres frais	29 430,67 \$
- Transport	10 164,16 \$
Total	39 594,83 \$